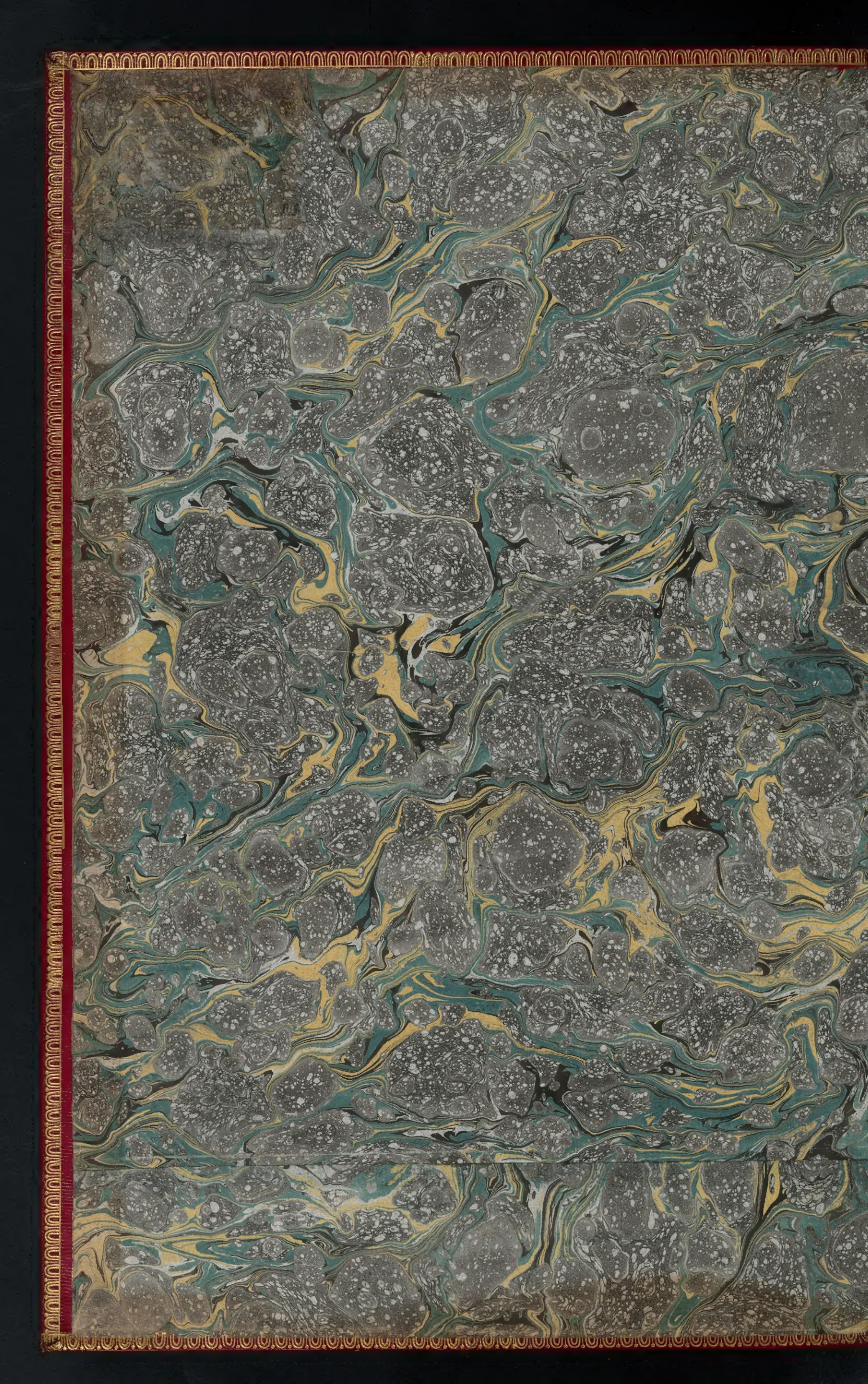
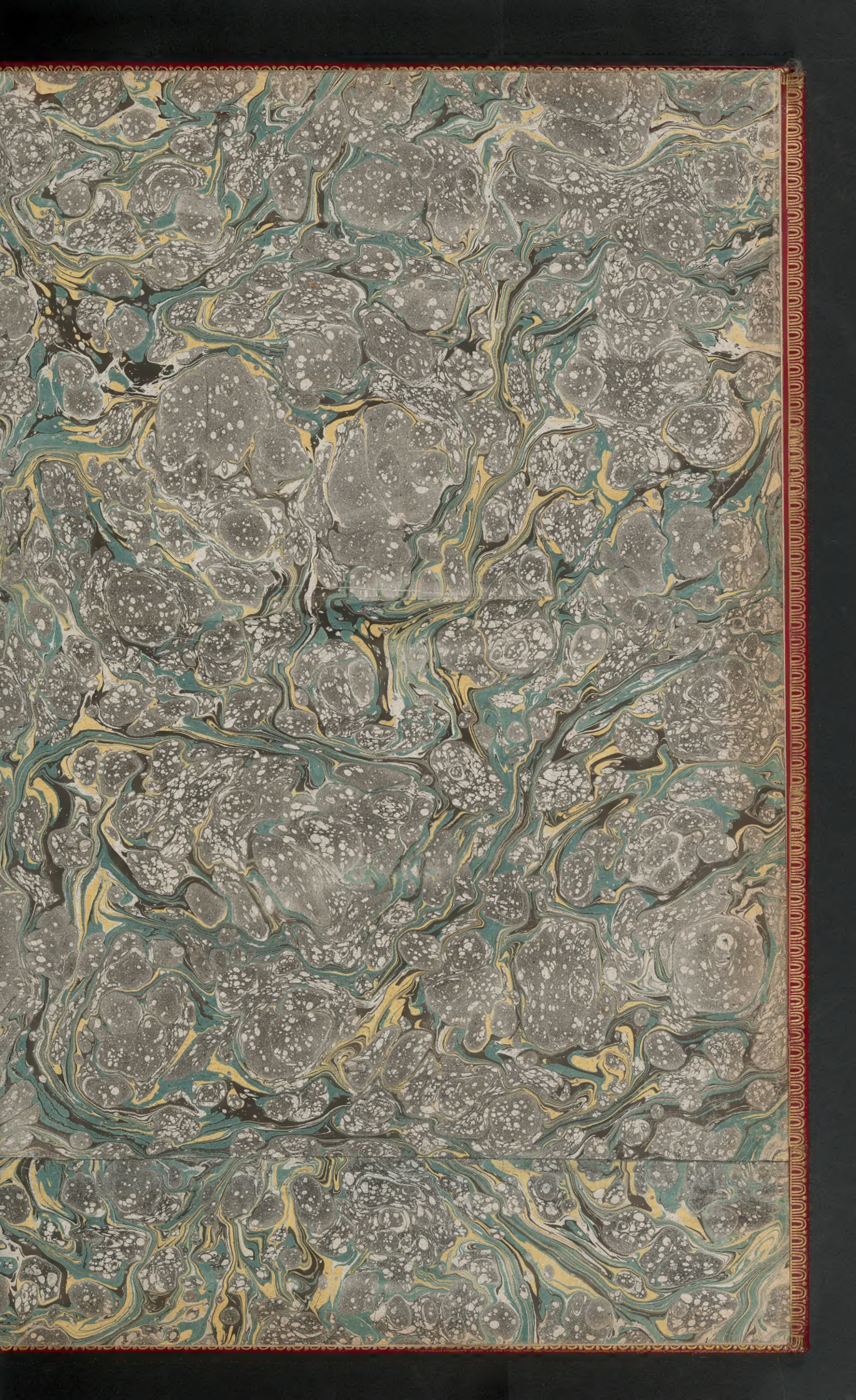
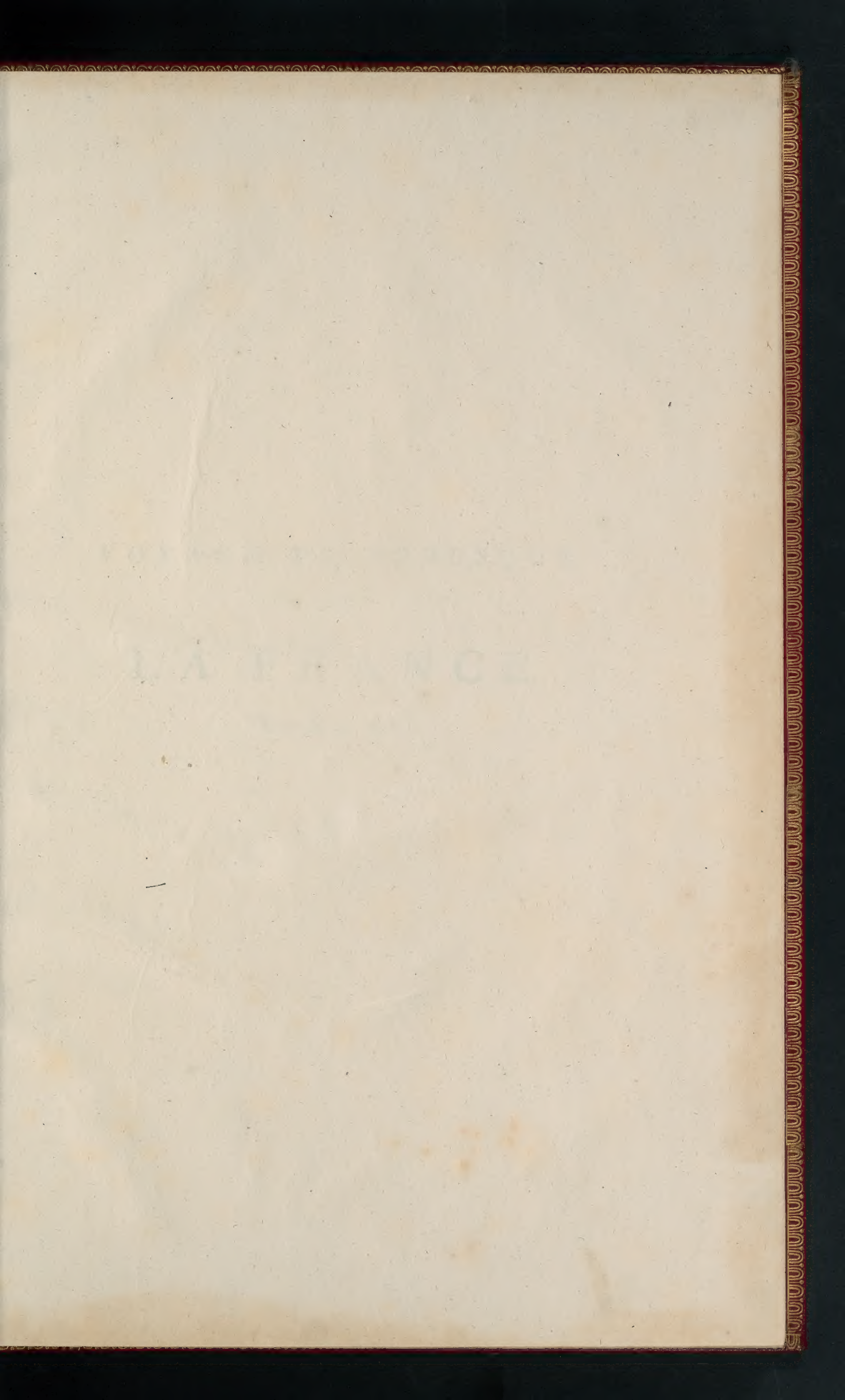
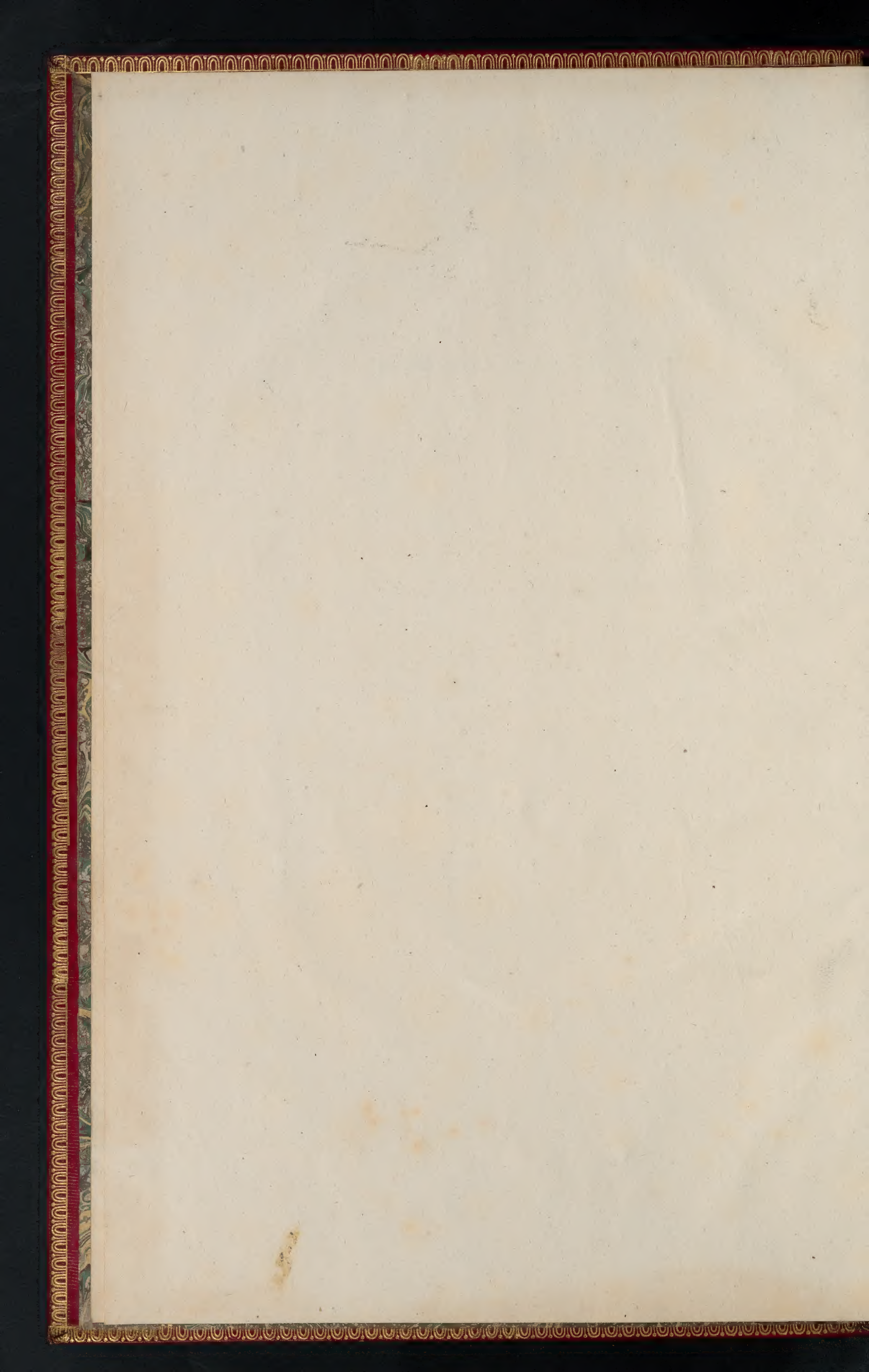




XII. Coll. cplt Pa Vortitel, 2 gestoch. Titel, 15 Bll Text, 2 Bll. Elenchus (Inh. Angabe) 46 Tafeln

Am Schluss Moreau's „Truppenschau zu Sablés"





# VOYAGE PITTORESQUE
# DE
# LA FRANCE.

## TOME XII.

# AVIS AU RELIEUR.

Le Relieur fera attention que ce Tome XII n'est qu'un Recueil provisoire, qu'il est important de mettre en Volume pour sa conservation. Il est essentiel de bien ménager les marges, et d'avoir soin de mettre des feuilles entières de papier serpente devant les Estampes, afin qu'elles ne contractent point de plis.

*Ordre pour l'arrangement de ce Volume.*

1°. Le faux titre.
2°. Le frontipisce gravé du Département des Bouches-du-Rhône.
3°. Livraison 69, estampes du département. des Bouches-du-Rhône; avec le texte provisionnel explicatif, nos. 1 à 10.
4°. ———— 70. *idem.* nos. 11 à 21, *idem.*
5°. ———— 71. *idem.* nos. 22 à 28, *idem.*
6°. ———— 72. *idem.* Troubadours et carte du canal de Provence, nos. 29 à 39, *idem.*
7°. ———— 73. Le frontispice gravé du département du Gard, représentant une petite vue de la Tour-Magne. Le no. 6 du même département; le no. 1 de celui du Var, et des Hautes-Pyrénées, *idem.*
8°. ———— 74. département de la Gironde, no. 4, *idem.*
9°. ———— 75. département de l'Isère, nos. 21, *ter* et *quater*, 44 à 55, *idem.*
10°. ———— 76. département de la Seine, nos. 87 à 93, environs de Paris, 6 et 7, *idem.*
11°. ———— 77. *idem.* nos. 94 à 99, *idem.*
12°. ———— 78. Environs de Paris, no. 8, *idem.*

# VOYAGE PITTORESQUE

## DE

# LA FRANCE

---

Frontispice du Département des Bouches du Rhône



VUE DU PORTAIL DE L'EGLISE

*[illegible]*

A PARIS

*Chez Lamy, Libraire Quai des Augustins [illegible]*

# AVIS AU RELIEUR.

Le Relieur fera attention que ce Tome XII n'est qu'un Recueil [illegible], qu'il est important de [illegible] en Volume pour sa conservation. Il est essentiel de bien ménager les marges, et [illegible] de mettre des feuilles [illegible] de papier [illegible] devant les Estampes, afin qu'elles ne contractent point de plis.

*Ordre pour l'arrangement de ce Volume.*

1°. Le faux-titre.
2°. Le frontispice gravé du Département des Bouches-du-Rhône.
3°. Livraison 69, estampes du département des Bouches-du-Rhône; avec le texte provisoirement explicatif, n°s. 1 à 10.
4°. ——— 70. *idem*, n°s. 11 à 21, *idem*.
5°. ——— 71. *idem*, n°s. 22 à 28, *idem*.
6°. ——— 72. *idem*. Troubadours et carte [illegible] de Provence, n°s. 29 [illegible], *idem*.
7°. ——— 73. Le frontispice gravé du département du Gard, représentant une petite vue de la Tour-Magne. Le n°. 5 du même département, le n°. [illegible] du Var, et des Hautes-Pyrénées, [illegible].
8°. ——— 74. département de la Gironde, n°. 4, *idem*.
9°. ——— 75. département de l'Isère, [illegible], [illegible], 54 à 55, *idem*.
10°. ——— 76. département de [illegible], [illegible] de Paris, 6 et 7, *idem*.
11°. ——— 77. *idem*. [illegible].
12°. ——— [illegible] de Paris, n°. 8, *idem*.

# VOYAGE PITTORESQUE
# DE
# LA FRANCE

---

Frontispice du Département des Bouches du Rhône.



VUE DU PORTAIL DE L'EGLISE
*des ci-devant Chartroux de Marseille*

Voyez N° 27

A PARIS
*Chez Lamy, Libraire Quai des Augustins N. 26*





# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

## EXPLICATION DES PLANCHES.

### N°. 1. *Vue des antiquités de Saint-Remy.*

Cette vue représente, du côté du couchant, deux monumens anciens situés à quelques cents pas de la ville de Saint-Remy, au pied d'une longue chaîne de Rochers. L'un des deux représente un mausolée que le temps semble avoir respecté; il est d'une conservation rare; les ornemens les plus délicats y sont presque tous dans leur entier. Cet édifice s'élève avec élégance, d'environ cinquante pieds au-dessus d'un socle carré, construit de grosses pierres. Le piédestal de ce mausolée est surmonté d'une corniche très-simple; les angles en sont garnis d'une sorte de pilastre sans base dont le chapiteau est d'un goût assez bisarre; l'on y remarque les volutes de l'ordre Ionique. Au-dessus s'élève un premier étage également carré, percé d'un arc à chaque face en manière de portique. L'archivolte de ces arcs est ornée de moulures et enrichie de sculptures représentant des enroulemens de feuillages. Sur la clef de l'arc est sculpté un masque de jeune homme surmonté de deux aîles; l'archivolte retombe sur des pilastres unis dont les chapiteaux ont beaucoup de rapport avec ceux de l'ordre Dorique. Les quatre angles de cet étage sont garnis d'une colonne cannelée à base attique, dont le chapiteau très-délicatement sculpté, est trop peu différent de l'ordre Corinthien pour ne pas le regarder comme appartenant à cet ordre, quoique la colonne ait une apparence de force qui l'éloigne des proportions qu'on lui a le plus communément appliquées. Ces colonnes soutiennent un entablement dont les proportions ne peuvent se rappporter qu'à un ordre composite, et qui sert de couronnement à cet étage. La frise de l'entablement est chargée d'ornemens de sculpture. Au-dessus de cet étage s'en élève un second, composé d'un socle rond, sur lequel sont disposées dix colonnes isolées qui supportent un entablement circulaire, et forment une lanterne à jour. Ces colonnes sont cannelées comme celles de l'étage au-dessous; leurs bases sont aussi attiques, leurs chapiteaux sont à-peu-près les mêmes, et ont une proportion qui les rapproche davantage du caractère de l'ordre Corinthien.

Les moulures de la corniche de l'entablement sont également plus délicates et plus riches que celles de l'étage inférieur. La frise est ornée d'un courant d'enroulement de feuillages, très-soigneusement travaillé et disposé avec goût. Une coupole d'une forme parabolique, ornée extérieurement de feuillages en sculpture, sert d'amortissement et termine cet édifice d'une façon agréable. Au nord de ce mausolée, et tout à côté, il existe encore des restes considérables d'un grand arc de triomphe. Ce monument, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au-dessus de l'archivolte, est encore dans son entier. La partie supérieure dégradée par le temps, a été détruite. Pour conserver ces restes, l'on a élevé un massif de grosses pierres, en ménageant des pentes des deux côtés en forme de toit pour faciliter l'écoulement des eaux. Entre les colonnes de ce monument, sont des grouppes de figures qui tiennent au mur. Celles du côté du couchant paroissent être deux figures de femme, l'une portant la main sur le bras d'un guerrier enchaîné; et l'autre assise, ayant sous ses pieds et autour d'elle des faisceaux d'armes et autres instrumens de guerre. Dans le fond de l'estampe, on apperçoit un ci-devant couvent de Cordeliers, actuellement maison de santé appellée St.-Paul; sur la droite, on voit une chaîne de

montagnes qui bordent le territoire du côté du midi, et qui procurent, par les sources qui s'y forment, des eaux abondantes et salubres qui, à ce que l'on prétend, guérissent de la fièvre.

N°. 2. *Vue de la principale entrée de la ville d'Aix.*

La ville d'Aix, ci-devant capitale de la Provence, est une des mieux bâties et des plus jolies de la France. Elle reconnoît pour son fondateur *Caius-Sextius-Calvinus*, l'un des généraux Romains envoyé l'an de Rome 630 pour défendre les Marseillois des incursions des Gaulois. Cette ville fut nommée en latin *Aquæ-Sextiæ. Aquæ*, à cause des eaux thermales qui se trouvent en cet endroit, et *Sextiæ* du nom de son fondateur. Sa principale entrée est le cours appellé *Mirabeau.* Il est orné de quatre rangées de vieux arbres qui procurent une fraîcheur agréable dans les fortes chaleurs. L'allée du milieu est garnie dans sa longueur de trois fontaines jaillissantes, de l'une desquelles sortent des eaux chaudes. Il en existoit une quatrième que l'on a supprimée pour former une plus belle entrée à cette promenade. On a placé des bancs de pierre entre chaque arbre, et ce cours est terminé par deux fossés surmontés de balustrades, au bout desquelles sont deux pavillons qui servent de corps-de-garde.

N°. 3. *Vue du baptistaire de l'église St.-Sauveur a Aix.*

Le baptistaire de l'église St.-Sauveur est plus bas que le reste de l'église, et on y descend par quatre ou cinq marches. Cet édifice est curieux par les matières précieuses et antiques dont il est construit. Son plan est octogone avec un dôme soutenu par huit colonnes de marbre et de granit oriental, que l'on prétend avoir fait partie d'un ancien monument construit par les Romains. Ce baptistaire, dont la construction date du quatorzième siècle, étoit orné dans l'origine d'un plus grand nombre de colonnes; mais il fut reconstruit dans le seizième siècle tel qu'on le voit aujourd'hui. Au-dessus du dôme est un vase de fonts-baptismaux en forme de cuve, sans ornement et d'un genre gothique. Les sept autels qui sont pratiqués dans les faces de l'octogone, ont divers ornemens d'architecture, de sculpture et de peinture.

N°. 4. *Vue du Bourg-des-Baux.*

Le Bourg-des-Baux est situé sur un rocher escarpé qui n'est accessible que d'un seul côté; ce rocher qui est un chef-d'œuvre de la nature, représente à son sommet une plate-forme assez étendue, très-unie et qui n'est dominée par aucun endroit. On y voit les restes d'un ancien château qui paroît avoir soutenu, ainsi que la ville, des sièges désastreux, à en juger par les dégradations causées par le canon, que l'on apperçoit dans les murailles de ce château. Ce pays très-pittoresque est néanmoins très-misérable à cause de la mortalité trop fréquente des orangers qui font la richesse de cet endroit.

N°. 5. *Vue du château de Gemenos avec une partie de son parc.*

Le château de Gemenos est situé à une lieue de la petite ville d'Aubagne, sur la route d'Aix à Toulon. Sa façade est ornée d'une allée qui s'élargit près du bâtiment, et forme un oval autour duquel on range, dès que la température de la saison le permet, les orangers et autres arbustes que l'on est obligé pendant l'hiver de renfermer dans des serres. Le parterre situé à côté du château est fort grand; au milieu des quatre carrés qui le divisent, est un bassin avec des jets de différentes formes qui produisent des effets très-pittoresques. On a fait prendre aux eaux qui descendent des montagnes, toutes les directions que l'art pouvoit imaginer pour embellir cet endroit. Ce parterre est bordé au midi et au couchant par un fossé où sont placés plusieurs jets d'eau jaillissants; au-delà de ce fossé dans la partie occidentale, une belle allée de peupliers conduit à une superbe cascade qui mérite l'attention des spectateurs.

N°. 6. *Vue du château du Tholonet.*

Le château du Tholonet appartient à M. de Galifet, et est situé dans des montagnes de rochers qui rendent cet endroit très-pittoresque. De très-belles allées d'arbres accompagnent les deux côtés de ce château, et procurent une promenade très-agréable.

N°. 7. *Vue de St.-Pons.*

St.-Pons est dans les montagnes, à une lieue de Gemenos. On y monte par un vallon situé entre deux collines, dont l'aspect très-sauvage ne feroit point soupçonner qu'il règne, tout le long de ce vallon, une superbe prairie. Les premiers objets que l'on voit en arrivant à St.-Pons, sont les restes d'une abbaye de filles, fondée en 1205 sous la règle de Citeaux, où beaucoup de demoiselles d'un nom illustre alloient s'y consacrer à la retraite. Ces religieuses étoient dirigées par des moines du même ordre, qui avoient leur couvent tout auprès. Mais ce voisinage de célibataires des deux sexes étant devenu la source de grands désordres, ces deux monastères furent supprimés dans le quinzième siècle. La nef de cette église et quelques vestiges du cloître figurent assez bien au milieu des objets champêtres dont on a fait des jardins anglois. Un terrein fort resserré entre trois montagnes qui forment un triangle, arrosé dans des endroits, sillonné dans d'autres par des torrents, un ombrage toujours frais, des cascades naturelles, le chant de plusieurs espèces d'oiseaux, attachent et excitent dans l'ame des émotions dont l'effet est de produire une douce rêverie.

N°. 8. *Vue du village et du château de Vauvenargues.*

Le village de Vauvenargues dépendoit ci-devant de la viguerie d'Aix, et payoit ses contributions à raison du nombre de ses feux. Au moment où l'artiste en a levé le dessein, il faisoit partie du district d'Aix, et est situé sur la route de cette ville à Rians, au nord de la montagne de Sainte-Victoire. A l'extrémité de ce village est le château du même nom, au-dedans duquel on jouit d'une vue fort étendue, à cause des plaines et des prairies immenses qu'il domine.

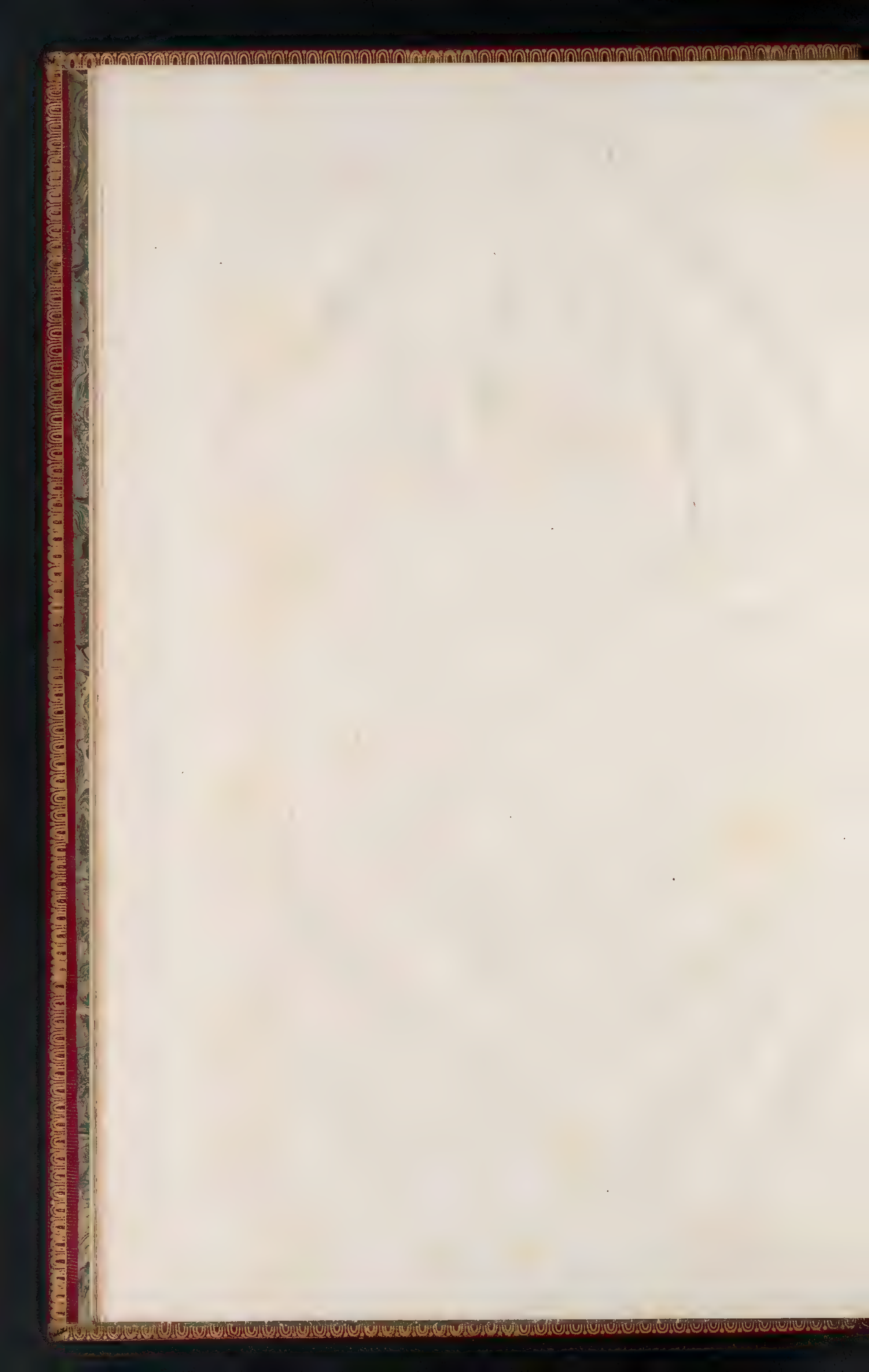
N°. 9. *Vue de Notre-Dame-des-Anges.*

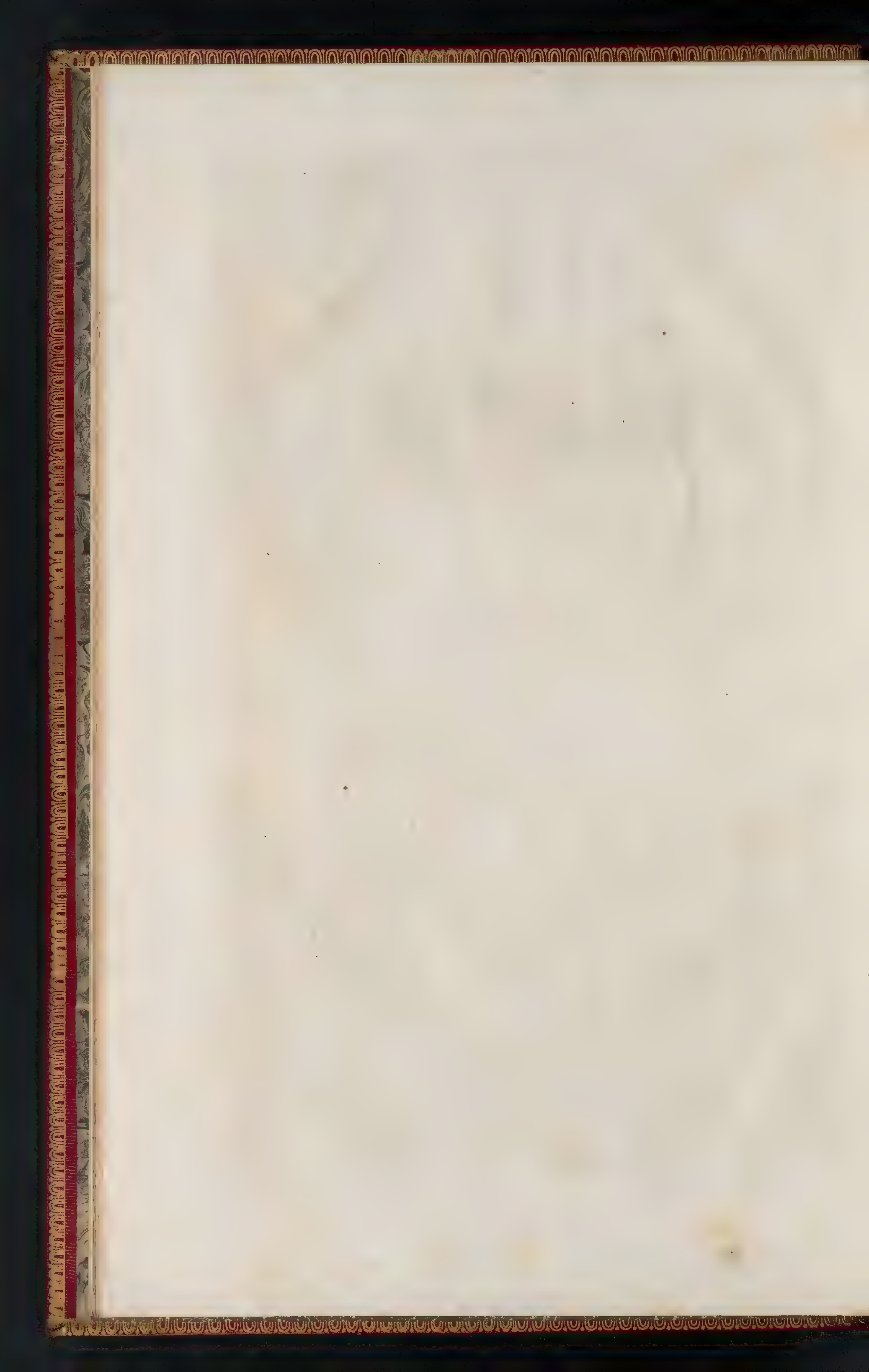
Notre-Dame-des-Anges ainsi nommée à cause de son extrême élévation, étoit une maison d'Oratoriens ituée sur la montagne la plus élevée de la basse Provence, et sert de reconnoissance aux navires qui arrivent des côtes d'Espagne. On jouit sur la terrasse de cette maison, du plus beau spectacle que la nature puisse offrir aux hommes. Le soleil semble sortir du fond de la mer, et dissipant les vapeurs et les nuages qui paroissent vouloir l'obscurcir, il vivifie aussitôt la terre par ses rayons bienfaisants. Le spectacle de son coucher est encore bien plus imposant, lorsque prêt de s'enfoncer dans les cavernes, il paroît enflammer toutes les plaines et la cîme des montagnes.

N°. 10. *Vue des restes d'un Aqueduc construit par les Romains.*

Cet Aqueduc destiné à fournir de l'eau à la ville d'Aix, a ses murs situés à une lieue de la ville. Ils étoient réunis par un arc en plein ceintre, sur lequel passoit le canal. Leur construction est de neuf pieds six pouces d'épaisseur, et ils sont revêtus de petits cubes d'une pierre très-dure d'environ quatre pouces de face. Ce site est un des plus pittoresques qu'il y ait aux environs d'Aix, en ce qu'il réunit le contraste frappant de ces rochers dont l'élévation est imposant aux charmes que produit toujours la verdure et l'effet des eaux, qui, par leur chûte bruyante, invitent le spectateur étonné à la réflexion et à l'admiration. Les eaux de ce ravin vont se joindre à un quart de lieue à celles de la petite rivière de Vare.

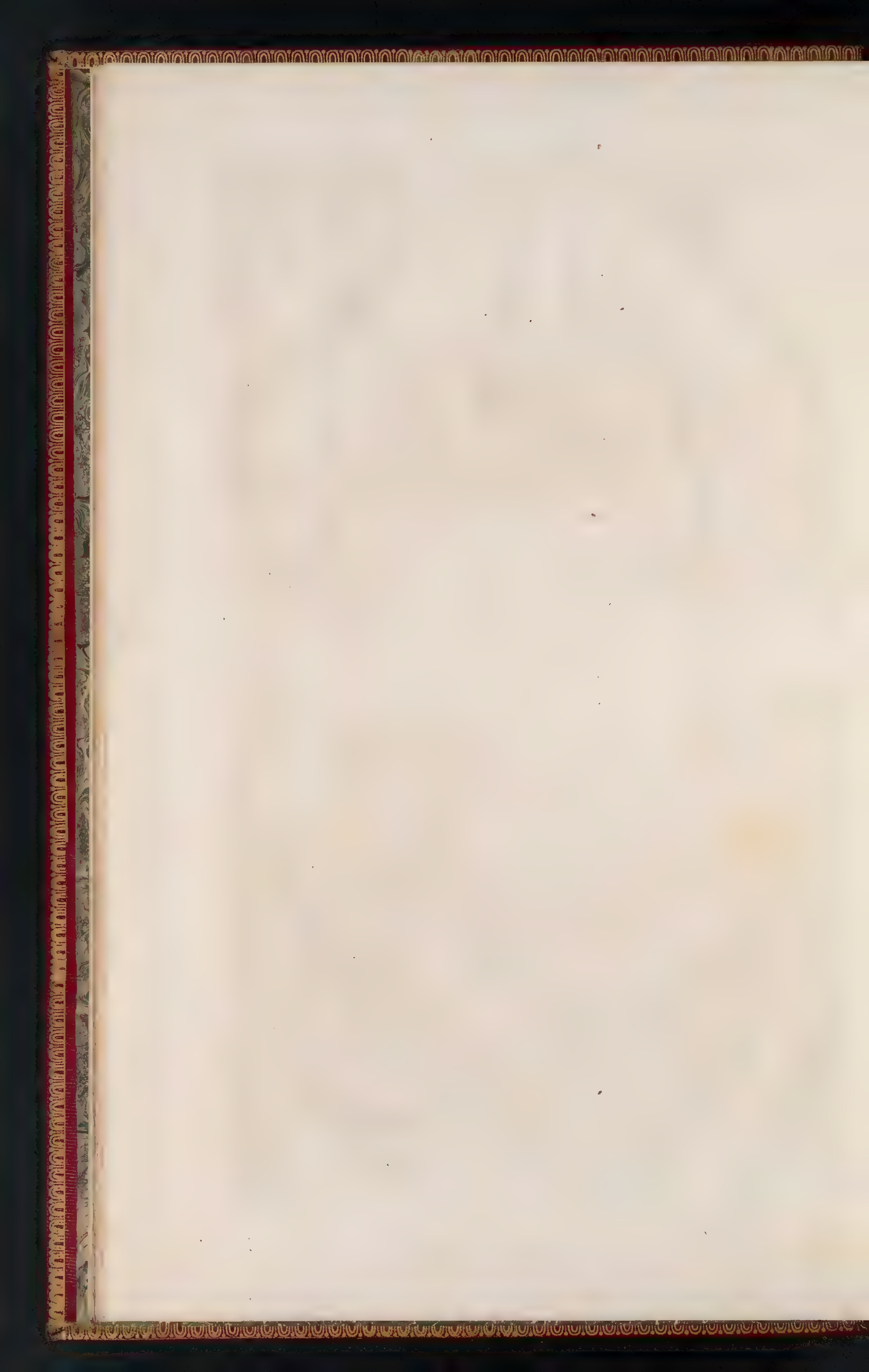
---



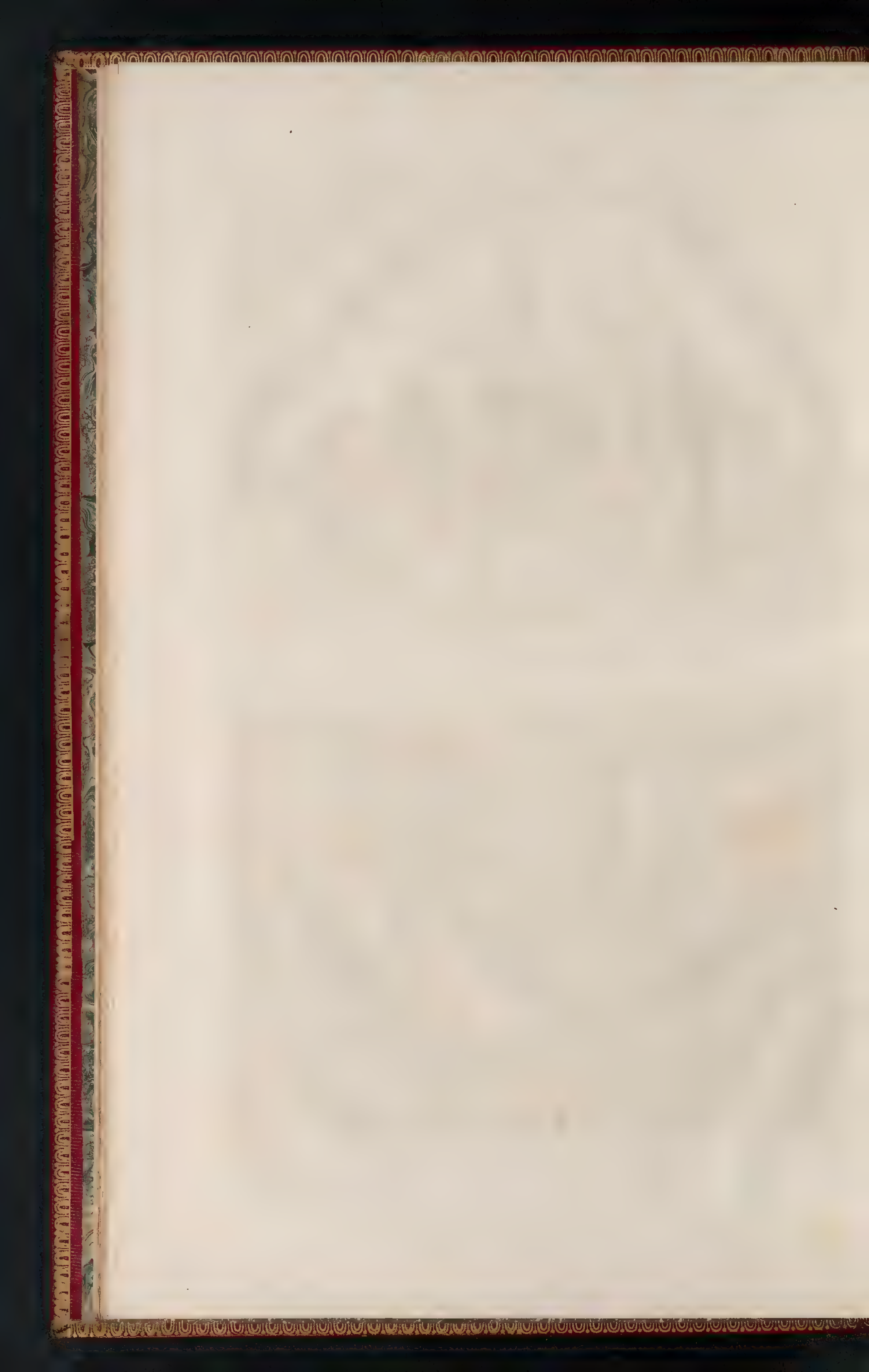




VUE DES ANTIQUITÉS DE S.T REMY.









VUE DE LA PRINCIPALE ENTRÉE
*de la Ville d'Aix.*

*Départ. des Bouches du Rhône, N.° 2.*



VUE DU BAPTISTAIRE
*de l'Église S.t Sauveur à Aix.*

*Départ. des Bouches du Rhône, N.° 3*





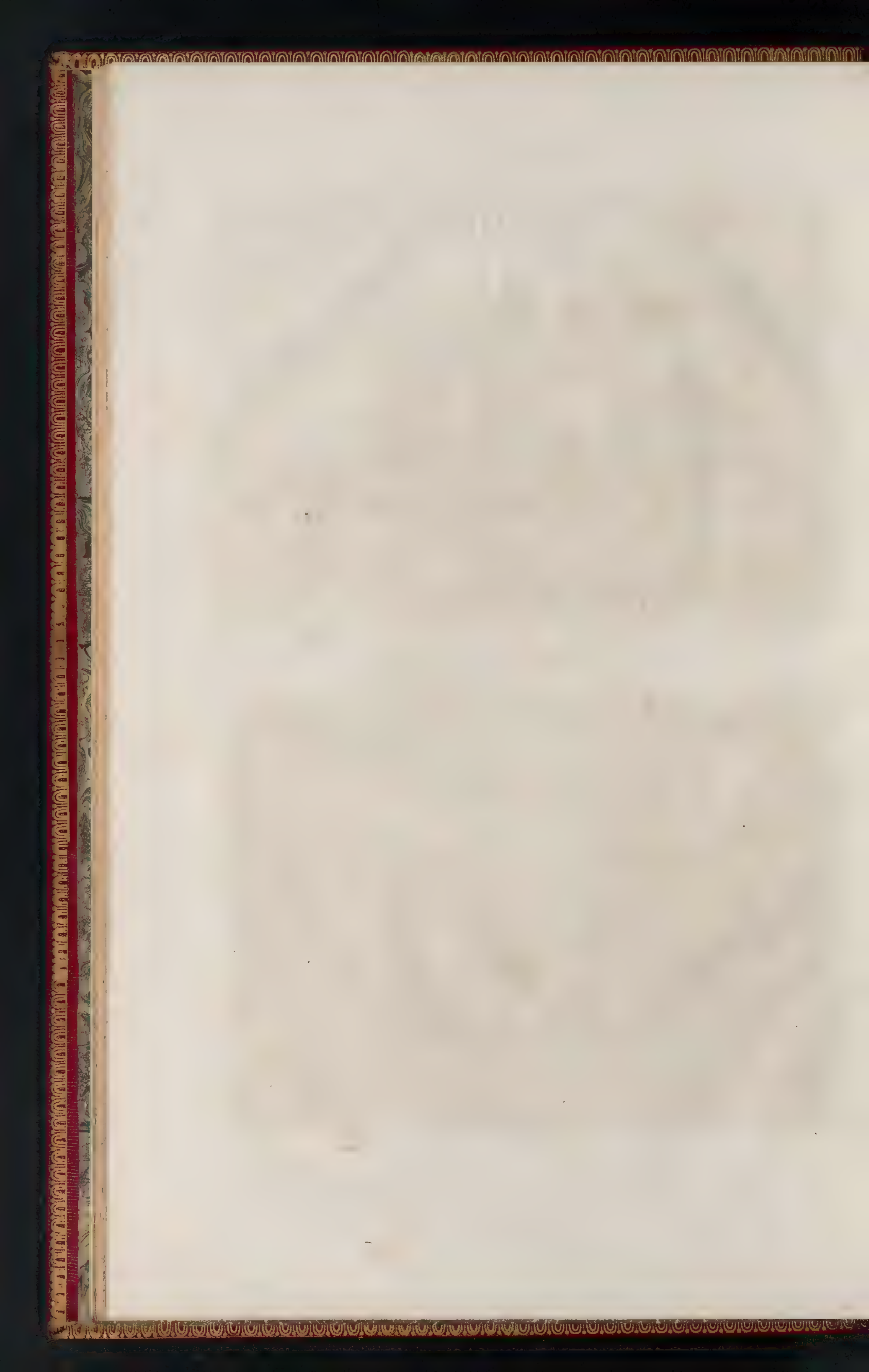


VUE DU BOURG DES BAUX.

Dép.t des Bouches du Rhône N.° 4









Meunier del. — Née sculp.

VUE DU CHATEAU DE GEMENOS,
*avec une partie de son Parc.*

*Départ. des Bouches du Rhône  N° 6.*



Meunier del. — Née sculp.

VUE DU CHATEAU DE THOLONET.

*Depart. des Bouches du Rhône. N° 6*







*Meunier del.* ... *sculp.*

VUE DE S.T PONS.

*Départ. des Bouches du Rhône, N.° 7*



*Meunier del.* ... *sculp.*

VUE DU VILLAGE ET CHATEAU

*de Vauvernaques.*

*Départ. des Bouches du Rhône, N.° 8*

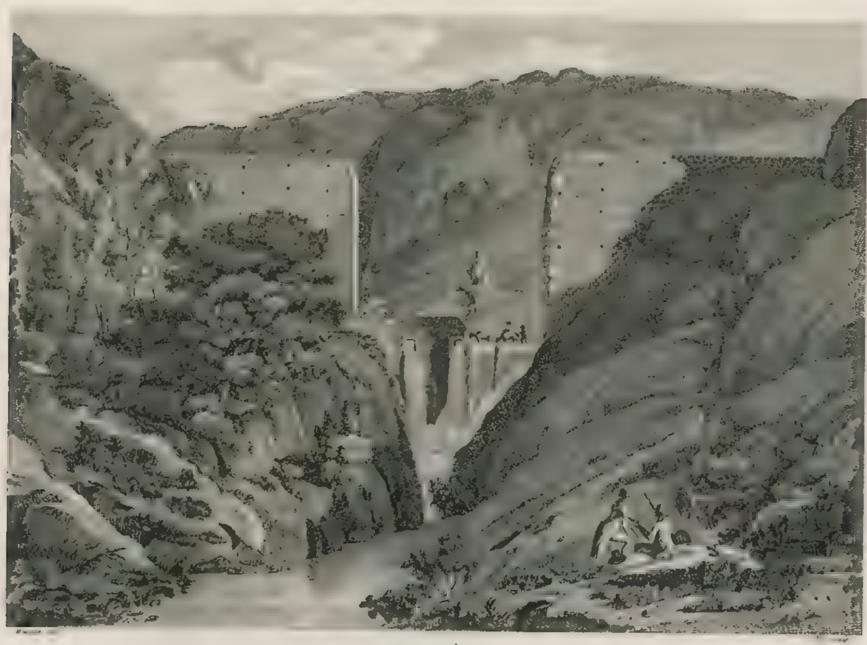






VUE DE NOTRE DAME DES ANGES.

*Départ. des Bouches du Rhône, N.° 9*



VUE DES RESTES D'UN AQUEDUC
*construit par les Romains.*

*Départ. des Bouches du Rhône, N.° 10*



# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

### EXPLICATION DES PLANCHES.

N°. 11. *Vue de la ville de Salon.*

La petite ville de Salon est située dans une plaine agréable, arrosée par un bras de la Durance, appellé le *canal de fosse Crapone*. On croit qu'elle fut bâtie sur les débris d'une ville qui subsistoit du temps des Romains: plusieurs inscriptions romaines qu'on y a trouvées accréditent cette opinion. On voit sur la gauche, la cathédrale dédiée à dieu sous l'invocation de saint Laurent, dans laquelle on a transporté les cendres du célèbre Nostradamus, lors de la suppression du couvent des Cordeliers, dans l'église duquel il avoit été inhumé. Cette ville soutint différens sièges contre les Ligueurs qui enfin s'en emparèrent, puisqu'elle ne rentra qu'en 1695 sous l'obeissance du roi, après avoir été prise sur St.-Romans qui y commandoit, et qui étoit le soutien le plus fort et le plus opiniâtre des restes de la ligue en Provence.

N°. 12. *Vue d'un vaisseau pratiqué dans le rocher de St.-Pierre.*

Cette vue représente un vaisseau isolé, taillé à même le rocher. L'intention de M. de Regis étoit de représenter un bâtiment garni de tous les attributs d'un vaisseau de guerre; mais sa mort a interrompu tous les projets d'embélissement qu'il se proposoit d'y faire. On trouve sur ce bâtiment une inscription latine qui explique l'objet de ce monument qui a 24 pieds de large, sur 86 de long. La facilité que l'on a de venir par mer de Marseille à St.-Pierre, y attire un grand nombre d'étrangers et de curieux qui viennent admirer les travaux considérables que M. de Regis y a fait faire.

N°. 13. *Vue, prise au midi, du Pont-Flavian.*

Le Pont-Flavian est situé aux environs du bourg de St.-Chamas, sur la rivière de la Touloubre. Il est d'une seule arche à plein ceintre et bâti entre deux rochers. Sa largeur est de six toises, et sa longueur de onze, en y comprenant deux massifs fort épais qu'on fit pour l'alonger. Aux deux côtés de ce pont, sont deux arcs de vingt-un pieds huit pouces pour servir de couronnement à l'ouvrage. L'arc, placé du côté d'Aix, a une frise chargée d'ornemens et d'une inscription latine. Le second arc est à-peu-près semblable. La sculpture offre des aigles qui tiennent une couronne de lauriers. Il ne reste qu'un seul des quatre lions qui étoient sur ces deux arcs, les trois autres ont été remplacés de nos jours. On apperçoit dans le fond le bourg de St.-Chamas.

N°. 14. *Vue de St.-Pierre-de-Canon.*

St.-Pierre-de-Canon, ci-devant couvent d'Observantins, et actuellement maison pour les infirmes et les insensés, est situé sur le sommet et sur le penchant d'une montagne, à une lieue de la ville de

Salon. On découvre de ce lieu, une étendue de pays très-considérable. Au bas de la montagne, est le territoire et la ville de Pelissanne; et sur la droite, les villes et villages de Grand, Cornillon, St.-Chamas, Miama, Istres, St.-Mitre, Berre, le lac du même nom et la mer; sur la gauche, on apperçoit le château et le bois de la Barben, St.-Canat, Lambesc et une partie de la grande route de Marseille.

N°. 15. *Vue, prise au midi, du château de la Barben.*

Ce château appartient à M. de Forbin, et est situé sur le territoire de Pelissanne, à quelque distance de la route de ce bourg à St.-Canat. Un très-beau parc avec une petite rivière qui lui fournit des fontaines jaillissantes, rend ce séjour très-agréable. Ce château est construit sur une roche assez élevée, et est dominé par des montagnes sur lesquelles est un bois immense, garni de pins dont on fait une grande quantité de goudron pour les cordages et les vaisseaux.

N°. 16. *Vue de la ville et de l'étang d'Istres.*

L'étang d'Istres communique au lac de Berre par un canal percé moitié dans le roc, lequel se rend dans la mer au Martigues. La situation de la ville d'Istres est très-agréable, et son terroir est très-fertile, ainsi que son étang qui produit des huitres excellentes, lesquelles se multiplient avec une prodigieuse facilité, malgré la grande quantité qu'on en tire pour les habitans. Les montagnes et les roches sont formées de coquillages pétrifiés; ce qui donne lieu de croire que la mer a submergé autrefois ce pays. La Crau se retrouve à quelque distance, à l'ouest de cette ville.

N°. 17. *Vue du Martigues.*

La petite ville du Martigues ne remonte pas au-delà du treizième siècle. Elle doit son origine à quelques pêcheurs qui abandonnèrent St.-Geniés, pour se retirer dans l'isle, lorsque les bourgs voisins de la côte étoient ravagés par les pirates. Le Martigues est composé des bourgs de l'isle, de Jonquieres et de Ferrières. La vue que nous en donnons ici, est prise au midi et au-dessus du chemin de Marseille. Sa situation est à l'extrémité du lac de Berre, qui joint à cet endroit la mer. Dans le fond, le fort et le port de Bouc. La proximité de celui de Marseille, et les dépenses que l'on seroit obligé de faire pour le réparer, ont fait totalement négliger celui-ci qui, par sa nature, seroit le plus grand et le plus beau port de la méditerranée.

N°. 18. *Vue de la montagne percée, pour faire passer le canal d'arrosage.*

On apperçoit, dans cette vue, l'énorme montagne de Roches que l'on a percée, à dessein de faire passer les eaux du canal d'arrosage des petites Alpes. La ville d'Orgon située à 200 toises de cette montagne, n'offre rien de remarquable, et se trouve, ainsi que cette partie du canal, sur la grande route d'Avignon à Aix.

N°. 19. *Vue de la prise du canal d'arrosage des petites Alpes.*

Ce canal d'arrosage, ci-devant de Boisgelin et actuellement des petites Alpes, prend sa source dans la Durance, au bas de Malemort, et arrose le terroir de cette ville; passe dans celui d'Argon qu'il fertilise, et va ensuite se perdre dans la Durance auprès de Noves.

N.° 20. *Vue du canal d'arrosage des petites Alpes avec le pont.*

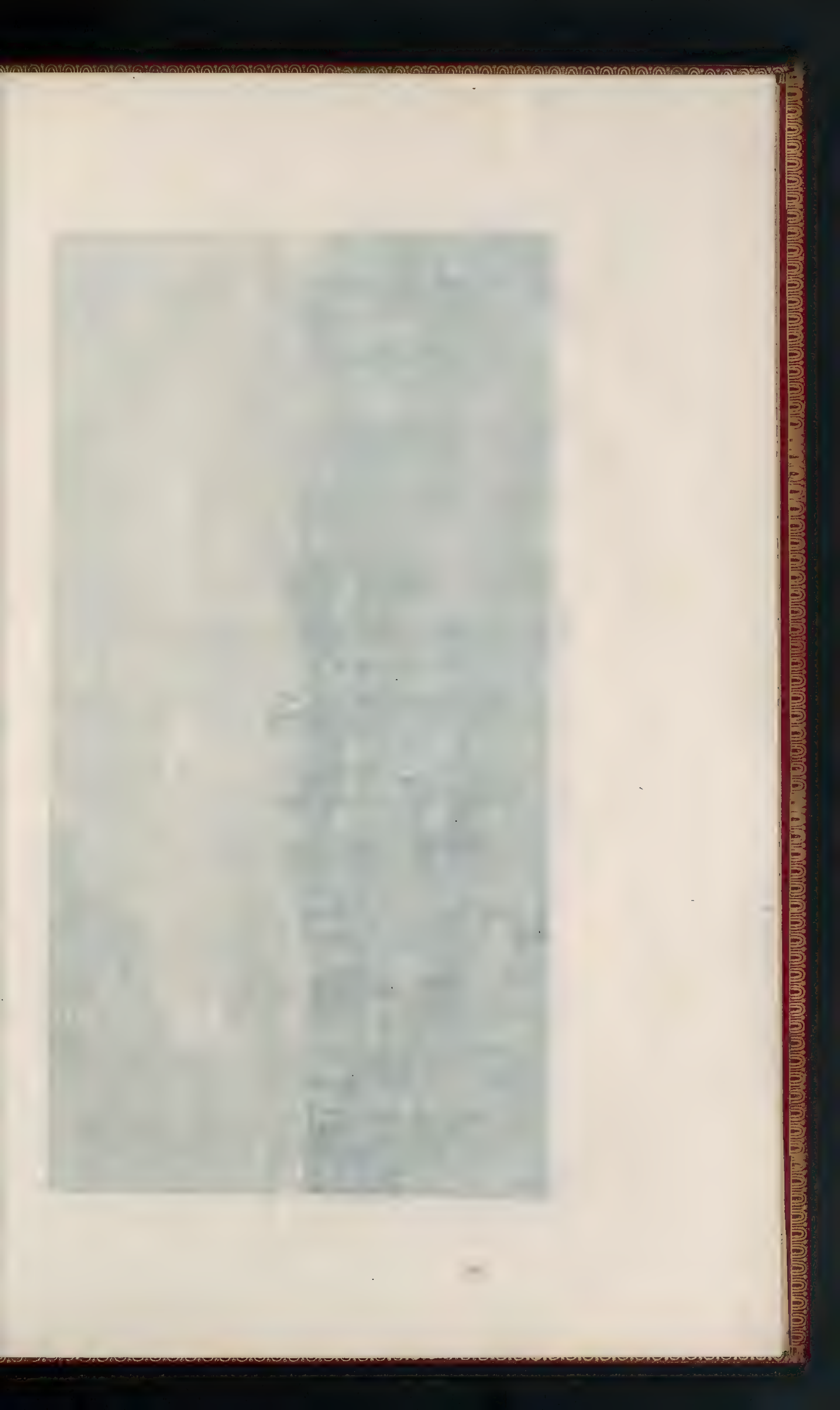
Cette vue représente ce canal dans l'endroit où passe la grande route d'Aix; on apperçoit le pont avec la digue qui distribue l'eau dans les deux branches de ce canal, ce qu'on n'a pu exécuter sans des travaux considérables.

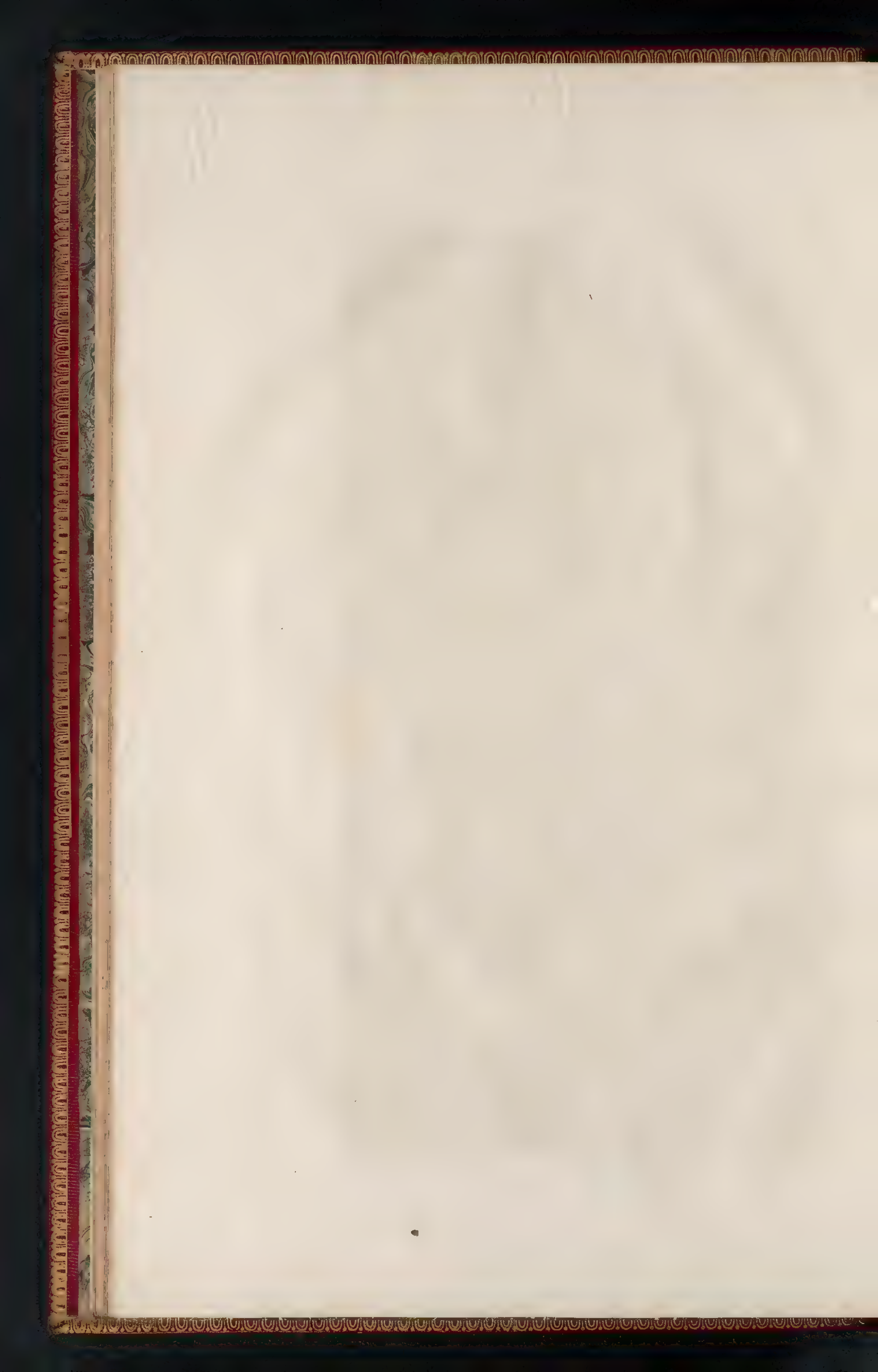
N°. 21. *Vue de l'entrée du souterrain de St-Pierre.*

A un quart de lieue de la ville d'Istres, et sur les bords du lac de Berre est un charmant séjour, appellé St.-Pierre, qui appartenoit ci-devant à M. de Regis, ex-jésuite. Ce souterrain taillé dans le roc de la manière que les anciens le pratiquoient pour leurs sépultures, est curieux et très-régulier. On a pratiqué, à 40 toises de son entrée, un escalier rond sur le noyau, qui monte perpendiculairement dans la masse du rocher. Aux deux tiers de la hauteur, on a construit une salle ronde soutenue par six pilliers en forme de temple. Ce souterrain a été fait pour procurer de l'eau douce qui manquoit aux autres agrémens de cette habitation. On a également taillé dans le roc une chapelle qui fait soubassement à la maison. L'une et l'autre sont de mauvais goût.











VUE DE LA VILLE DE SALON.

Dep.t d.s Bouches du Rhône N.o 11

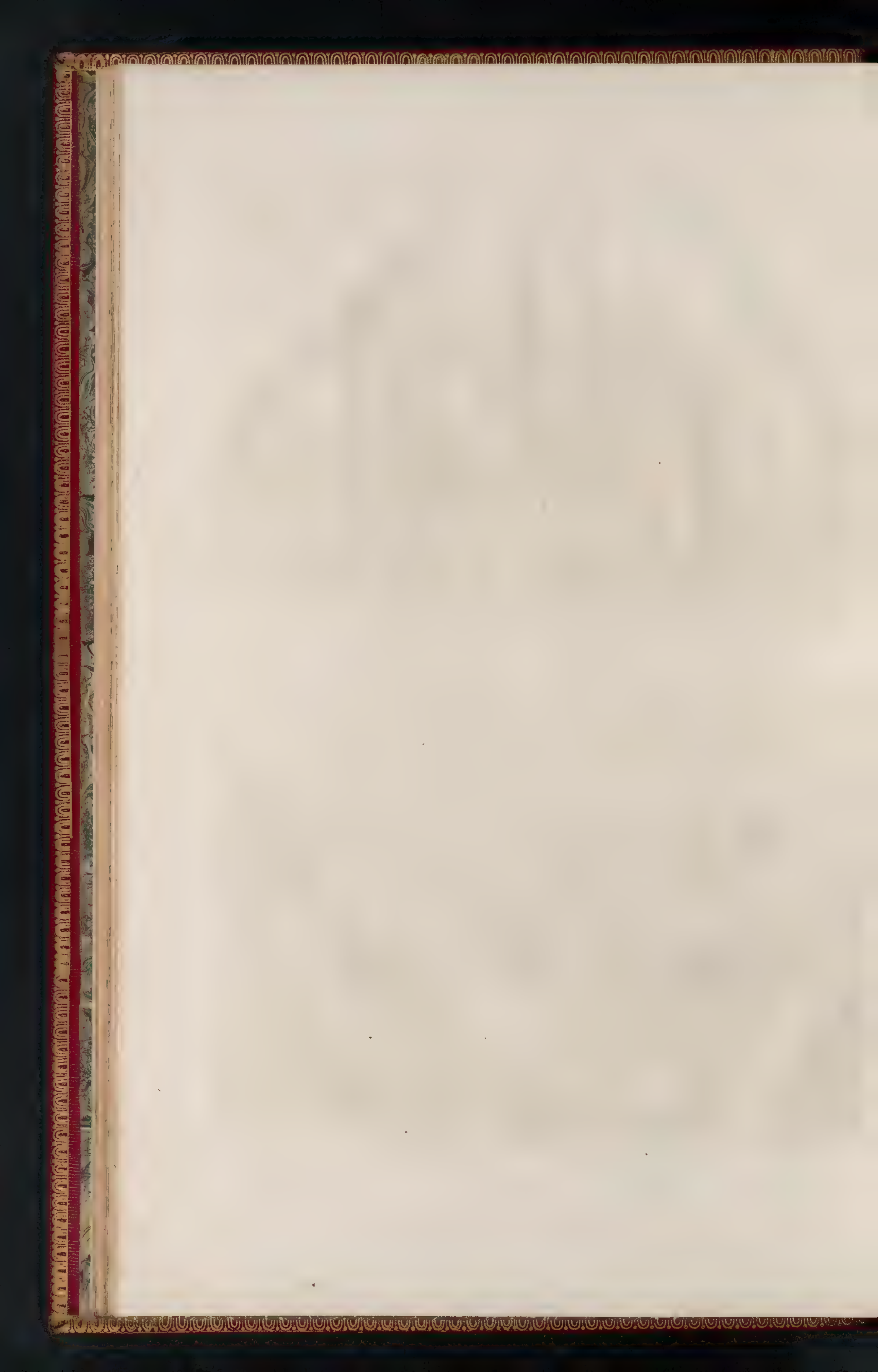






VUE D'UN VAISSEAU PRATIQUÉ
*dans le Rocher de S.t Pierre*

Dép.t de Bouches du Rhône





VUE PRISE AU MIDI DU PONT FLAVIAN

*Dép.t des Bouches du Rhône, N.o 13*



VUE DE S.T PIERRE DE CANOU.

*Dép.t des Bouches du Rhône, N.o 14*









VUE PRISE AU MIDI
*du Château de la Barben.*

Dép.t des Bouches du Rhône N.o 1?



VUE DE LA VILLE
*et de l'Etang d'Istres.*

Dep.t des Bouches du Rhône N.o 10





VUE DES MARTIGUES.

Dép.^t des Bouches du Rhône, N.° 27



VUE DE LA MONTAGNE PERCÉE
*pour faire passer le Canal d'Arrosage.*

Dép.^t des Bouches du Rhône. N.° 28









VUE DE LA PRISE DU CANAL D'ARROSAGE
*des petites Alpes*

Dépt des Bouches du Rhône



VUE DU CANAL D'ARROSAGE
*des petites Alpes avec le Pont.*

Dépt des Bouches du Rhône, N.o 20



VUE DE L'ENTRÉE
*du souterrain de S.t Pierre*

Dépt des Bouches du Rhône, N.o 21



# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

### EXPLICATION DES PLANCHES.

N.° 22. *Première vue du château de la tour d'Aigues, avec le village qui l'avoisine.*

La vue, que nous donnons ici de ce château, est prise au nord et du côté de la grande pièce d'eau. Cet édifice devint en 1779, la proie des flammes qui le consumèrent, à l'exception du pavillon qui est sur la gauche. Mais les révolutions survenues en France, dans le cours de l'année 1792, donnèrent occasion aux habitans des environs, de détruire les restes de ce château qui avoient échappé aux flammes. Sur le côté, on apperçoit le village du même nom. Nous avons cru devoir donner trois vues de ce château, persuadés que le public ne trouveroit pas mauvais que l'on conservât à la postérité le plus beau monument moderne de la ci-devant province de Provence.

N°. 23. *Deuxième vue du château de la tour d'Aigues, du côté de l'entrée.*

A quelque distance de la rive droite de la Durance, entre Aix et Apt, est le château de la tour d'Aigues, dont la terre, une des plus belles de la ci-devant province de Provence, a été successivement possédée par des maisons puissantes et illustres. Ce château qui, par sa grandeur et son architecture approche de la magnificence royale, a été successivement embelli par les différens seigneurs qui l'ont possédé. Une superbe esplanade qui est au-devant de la principale porte, laisse voir dans tout son entier, la façade de ce château qui est singulièrement estimée. On y voyoit autrefois une grande tour carrée, appellée *la tour des Romains*, ce qui fait présumer que du tems que ces peuples commandoient en Provence, il y avoit une ville à la place de ce château. Les jardins répondent à la magnificence des bâtimens.

N°. 24. *Troisième vue du château de la tour d'Aigues.*

On prétend qu'*Antoine Rusé-de-Bouliers* jetta les fondemens de ce château au commencement du seizième siècle, et que *Jean-Louis-Nicolas de Cental* a presqu'entièrement contribué à sa construction. Ce château est pourvu de toutes les commodités et les agrémens que l'on peut se procurer. Un somptueux et vaste jeu de paume, de beaux étangs, parcs, jardinages, garennes, prairies, pigeonniers, moulins, labyrinthes, allées, le tout à la vue du château, avec une belle et ample campagne, et quelques côteaux à l'assemblance de ceux de Toscane et de Montferrat, rendent cet endroit très-pittoresque. Catherine-de-Médicis accompagnée des principaux seigneurs de sa cour, y logea en juillet 1579, et y séjourna jusqu'au lendemain au soir.

N°. 25. *Vue des précieux restes de l'ancien théâtre d'Arles.*

Le théâtre d'Arles a été, suivant la tradition, bâti par les Romains. Les deux colonnes que l'on voit ici, les chapiteaux, les restes de statues et autres décorations, sont du plus grand goût et du

meilleur temps d'architecture chez les Romains. Ces débris paroissent avoir servi d'ornement à cet ancien édifice, dont on voit encore l'enceinte dans les murailles de la ville. Ils ont été trouvés dans les fondemens d'une cave du couvent de la Miséricorde, dans la cour duquel on voit ces deux colonnes. La vénus d'Arles fut trouvée à quelques pas de ces colonnes; ce qui fait présumer que ces restes précieux ont pu aussi appartenir à un temple consacré à cette déesse. On est redevable de la conservation de ces antiquités à la vigilance et au bon goût de M. Perrin, qui a acquis cette maison lors de la vente des domaines nationaux.

N°. 26. *Vue de l'église de St.-Victor de Marseille.*

L'abbaye de St.-Victor fut fondée vers l'an 408 par le savant Cassien. Elle étoit autrefois située hors des murs de Marseille; mais depuis l'aggrandissement de cette ville, ce monastère fut renfermé dans sa nouvelle enceinte. Les religieux y vivoient avec tant de régularité, qu'on appelloit ce couvent *la porte du ciel.* Cette abbaye passe pour avoir été bâtie sur une grotte creusée dans le rocher où la Magdeleine fit sa première pénitence. La partie qui regardoit et menaçoit la ville, a été détruite par les habitans qui n'ont respecté que les autres parties qui défendent l'entrée du port.

N°. 27. *Vue générale du monastère et de l'église des ci-devant Chartreux de Marseille.*

Ce monastère situé à un mille de la ville de Marseille, est construit sur une très-belle place, et mérite d'être vu à cause de son architecture. On admire sur-tout celle du portail de son église qui est remarquable par l'ordre Dorique qui y règne, dont les proportions et l'exécution forment un très-bel effet. L'intérieur de cette église que l'on vient d'ériger en paroisse, est orné de tableaux peints par *Imbert*, religieux de cette maison, qui avoit été pendant quelque temps l'élève de Vander-Meulen. Le meilleur est celui du Maître-autel représentant le Calvaire. La disposition du grand et du petit cloître qui sont décorés d'arcades, ainsi que la distribution des cellules quoique très-régulière, n'ont rien de monotone, et fixent l'attention de ceux qui ont des connoissances dans l'architecture. *Voyez les détails du portail de cette église, dans la vignette du frontispice du département des Bouches-du-Rhône.*

N°. 28. *Vue du bourg de Château-Renard, prise sur la hauteur du chemin qui conduit à St.-Remy.*

Ce bourg est situé au pied d'une colline, dans une contrée extrêmement fertile et agréable, sur le bord de la Durance. On y remarque un château commencé sous le règne de *René*, et achevé sous celui de la Reine *Jeanne*, qui forme une espèce de donjon, d'où l'on découvre le Rhône, la Durance, Avignon, un grand nombre de villages et une assez vaste étendue de pays fort varié et fort beau. Noves est à une demi-lieue de Château-Renard, et n'offre rien d'intéressant.









I.<sup>ère</sup> VUE DU CHATEAU DE LA TOUR D'AIGUES,
*avec le Village qui l'avoisine*



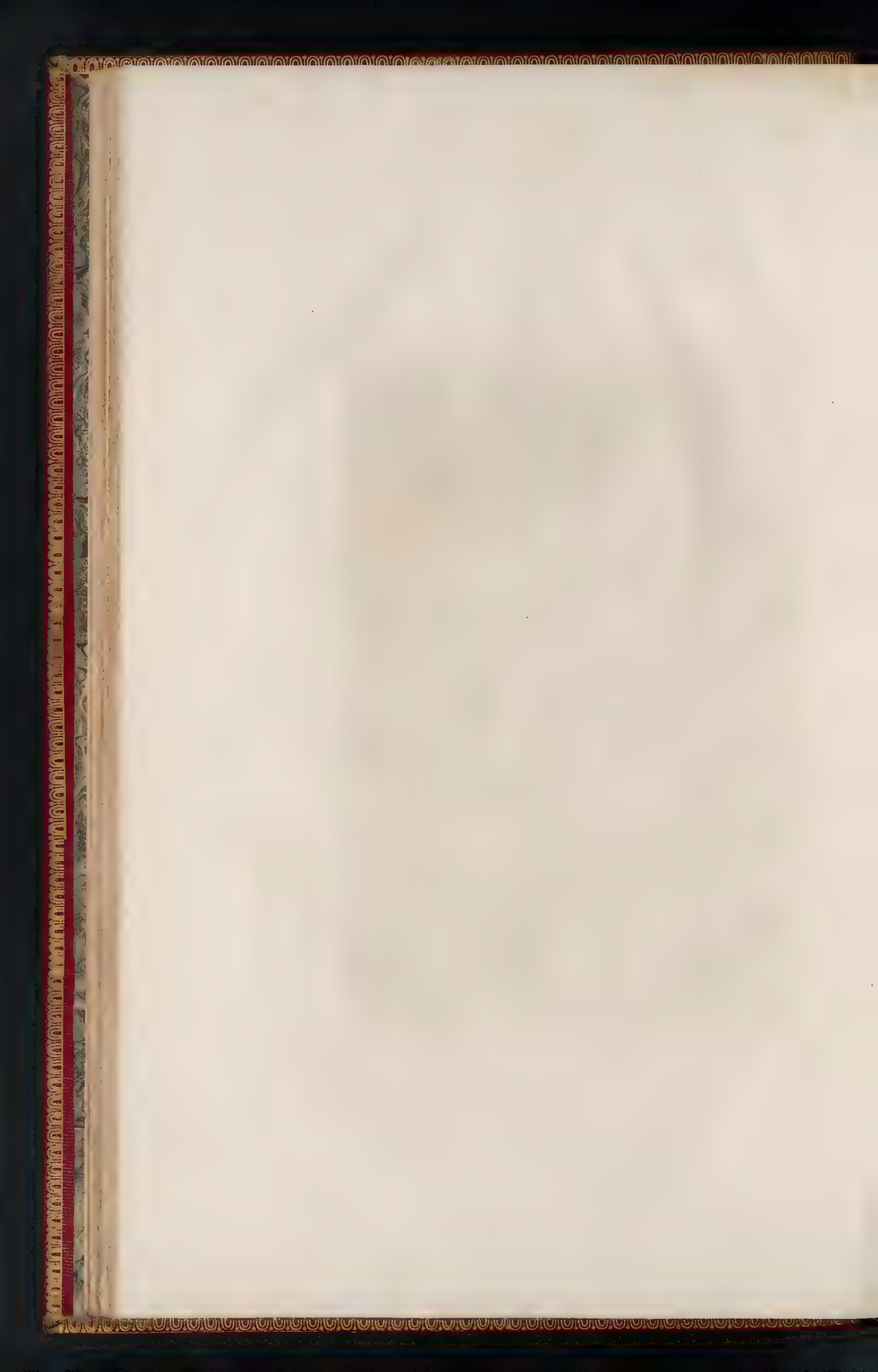


II.^EME VUE DU CHATEAU DE LA TOUR D'AIGUES,

*du côté de l'entrée.*

*Départ des Bouches du Rhone* N.° 23



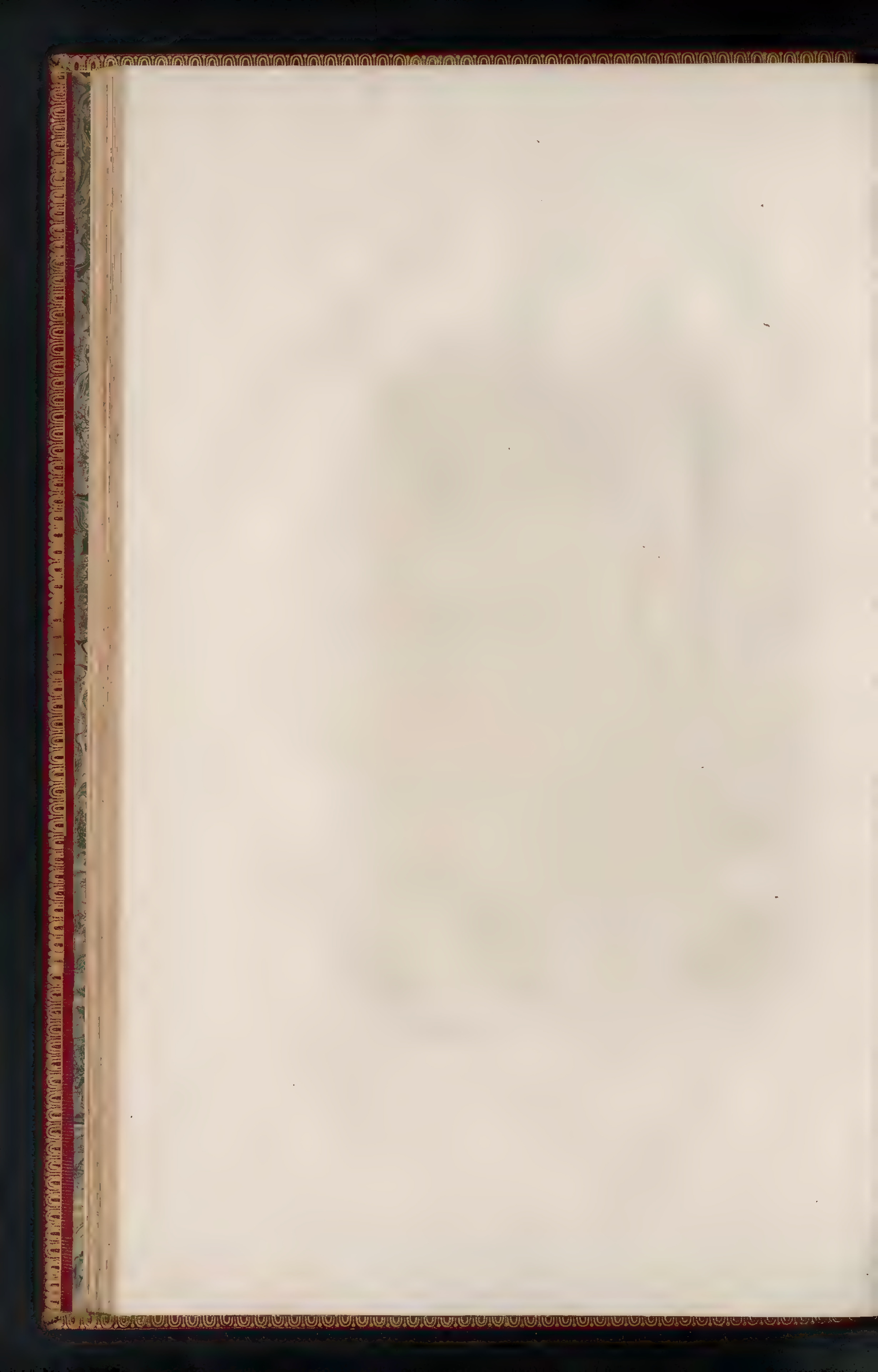




III.^EME VUE DU CHATEAU DE LA TOUR D'AIGUES.

*Depart. des Bouches du Rhône N.° 24*







VUE DES PRÉCIEUX RESTES,
*de l'ancien Théâtre d'Arles.*

*Départ. des Bouches du Rhône* N° 26





VUE DE L'EGLISE DE S.T VICTOR DE MARSEILLE.

*Depart des Bouches du Rhône N.° 20*









VUE GÉNÉRALE DU MONASTÈRE,
*et de l'Église des Chartreux de Marseille*

*Départ. des Bouches du Rhône, N° 27*



VUE DU BOURG DE CHATEAU RENARD,
*prise sur la hauteur du Chemin qui conduit à S.t Remy*

*Départ. des Bouches du Rhône, N° 28*



# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

N°. 29 à 38. TROUBADOURS.

Le tableau du dixième siècle présente une longue suite de maux, où l'erreur d'une part, et l'anarchie de l'autre, avoient plongé les habitans de l'Europe. Les secousses multipliées qu'éprouvèrent alors différens empires, furent accompagnées des ravages d'un déluge de brigands, qui mit le comble à leurs calamités, et acheva de les abrutir. Le siècle suivant vit renaître des études très-défectueuses sans doute, et peut-être plus fécondes en erreurs que l'ignorance, mais qui servirent néanmoins à tirer les hommes de leur engourdissement. C'est à la suite de ces tems malheureux, que la chevalerie s'ouvrit une carrière d'héroïsme, où les vertus sociales marchoient de pair avec les exploits militaires.

La cour des comtes de Provence, tant vantée par nos vieux romanciers, possédoit, dès le milieu du douzième siècle, cette civilisation qui a retiré la France de l'espèce de barbarie où elle étoit précédemment plongée. Les poëtes provençaux ne contribuèrent pas peu à entretenir et répandre dans la nation, cet esprit de chevalerie dont il est tant parlé dans l'histoire. Leurs poésies qui n'avoient pour objet que de célébrer la bravoure et la galanterie des chevaliers, faisoit les délices de la France et de l'Italie. Cet avantage étoit dû, moins à leurs talens qu'aux agrémens de la langue Provençale, qui étoit formée des débris des langues Grecque et Latine, qu'on avoit parlées long-temps en Provence. Cette langue eût dans sa naissance, une richesse et des grâces qui la rendirent propre au langage de la poésie; dans toutes les cours on voulut l'entendre et la parler. Les autres langues s'étant formées sur celle-ci, et enrichies de ses tours et de ses expressions, lui furent redevables de quelques-unes de leurs beautés, et toute l'Europe de la renaissance de la poésie.

La galanterie, un des caractères distinctifs des mœurs antiques, étoit un sentiment noble qui animoit les chevaliers à la gloire et les dames à la vertu. Assujéti aux loix de la bienséance et de l'honneur, il avoit toute la délicatesse et la vivacité de l'amitié, sans faire éprouver les emportemens de la passion; de-là, les idées pures qu'on se formoit de l'amour, et les instructions que les jeunes gens recevoient, par rapport à la décence, aux mœurs et à la vertu. Ces maximes étoient continuellement soutenues par l'exemple des dames, des chevaliers et des Troubadours; ils s'aimoient pour s'exciter à devenir meilleurs. Le desir de la gloire étoit, pour l'ordinaire, le principe ou le prétexte de la galanterie, qui étoit tellement l'esprit dominant de ces temps, qu'elle se mêloit à tout et faisoit le sujet ordinaire des entretiens. Aussi voit-on les dames, les chevaliers et les Troubadours disputer sérieusement sur cette importante matière; il n'y avoit aucun sentiment du cœur, quelque finesse qu'on lui suppose, qui pût échapper à leur sagacité; tous les cas imaginables étoient prévus. On proposoit quelquefois des questions auxquelles on mettoit beaucoup plus d'importance qu'aux affaires d'état. On appeloit cour d'amour, les assemblées où on les décidoit, par allusion aux sujets qu'on y traitoit d'une manière plus particulière.

On sent facilement que sous un beau ciel, dans un pays favorisé de la nature, où la chaleur du climat excite l'esprit sans affaisser le corps, le goût de la poésie doit être plus vif qu'ailleurs et plus fertile en productions; aussi ce fut alors que prenant un vol rapide, elle pénétra dans les cours, et

fit les délices et l'admiration d'une grande partie de l'Europe. La guerre, l'amour, la religion formèrent, comme on sait, la base de l'institution des Troubadours. La chaîne de ces poëtes étoit composée de souverains, grands, seigneurs, chevaliers, dames illustres, ecclésiastiques et moines; l'esprit de ce siècle étoit tel, que chacun tenoit à honneur d'être membre de cette institution.

Les troubadours fleurirent dès le douzième siècle, et se répandirent dans les cours des grands seigneurs, seuls théâtres où leurs talens pouvoient briller; ils s'attachoient particulièrement à mériter l'estime des dames auxquelles ils consacroient leurs hommages et leurs chansons: il y avoit dans ce temps autant de cours que l'on comptoit de seigneurs qui habitoient leurs châteaux. Les ouvrages de ces poëtes jouissoient alors d'une grande réputation, et étoient recherchés avec avidité, non-seulement en Italie, mais encore en France, en Angleterre et en Espagne. La plupart de leurs poésies roule sur le sujet de l'amour, ce qui les rend d'une uniformité fatiguante. Nous en voyons cependant qui ont pris part aux événemens de leur siècle, et qui dans les affaires politiques employoient leurs talens à calmer ou à soulever les esprits, suivant leurs affections ou les intérêts de ceux pour lesquels ils prenoient parti. L'esprit dont ils étoient animés n'est pas sans nuages. Si on voit le Troubadour tantôt ardent et impétueux dans les combats, magnifique et libéral dans les cours, loyal dans les sociétés, fidèle dans les liens de l'amitié, respectueux et tendre sous la loi de l'amour; on le voit d'un autre côté, emporté dans la haine, grossier dans la jalousie, satyrique dans le dépit, destructeur dans le brigandage, barbare dans le fanastime, et cruel dans la vengeance.

Les ouvrages des Troubadours sont néanmoins précieux, malgré leurs défauts, en ce que les mœurs s'y trouvent peintes au naturel, mieux que dans aucun autre monument de ces siècles peu connus, et qu'ils forment tableau pour quiconque veut connoître l'homme, l'histoire, les familles et les usages. Aussi quelques historiens n'ont pas hésité de leur donner la qualification de peintres des mœurs et des usages; d'autres, celle de pères de la poésie moderne. En effet, ces poëtes, créateurs dans leur genre, n'ayant eu ni modèles, ni imitateurs, forment parmi les auteurs une classe à part, de laquelle on peut dire qu'elle est sans ancêtres et sans postérité.

Les différens portraits des Troubadours que nous donnons ici, sont au nombre de soixante; vingt-cinq sont tirés d'un manuscrit sur vélin, en vieux langage provençal, de la bibliothèque nationale, sous le n°. 7225, et les autres, de deux manuscrits de la bibliothèque du Vatican, sous les numéros 3204 et 3794.

Nous donnerons dans la description générale du département des Bouches-du-Rhône, un précis de la vie de chacun des Troubadours, dont nous donnons les portraits dans cette livraison.

N°. 39. *Carte du canal de Provence.*

Depuis long-temps, les habitans de la Provence se sont occupés de la construction d'un canal qui pût, en augmentant leur commerce, fertiliser des terres qui, brulées par l'ardeur du soleil, ne sont arides que parce qu'elles manquent d'eau. Les travaux de ce canal qui prend sa source dans la Durance, au pied de la montagne de *Canto-Perdrix*, ont été suspendus, non-seulement par les oppositions secrettes de personnages qui ont préféré leur intérêt particulier à l'intérêt général; mais encore par les variations survenues dans les membres des deux compagnies chargées successivement de cette entreprise. Les différens mouvemens du cours de la Durance, ont contribué également à en faire suspendre l'exécution, en présentant des difficultés auxquelles on ne s'étoit point attendu, et qui, pour les surmonter, exigeroient des dépenses au-dessus des forces de compagnies particulières.

Le gouvernement trouveroit dans la construction de ce canal, 1°. l'avantage d'augmenter considérablement le commerce des départemens du Midi, et de ceux qui sont situés le long du cours de la Saône et du Rhône, et principalement de la ville de Lyon; 2°. le moyen de faciliter et assurer, soit dans le temps de la foire de Beaucaire, soit dans toute autre, le transport des marchandises de l'Espagne, de l'Italie, de l'Amérique et du levant, depuis la mer jusqu'au Rhône, en évitant le golphe de Lyon. Ce canal qui, outre la commodité des coches pour les voyageurs, rendroit par les arrosages cette partie de la France plus fertile, auroit également l'avantage de transporter à moins de frais, les bois de haute-futaie propres à la mâture et pour la construction des vaisseaux, auxquels

on n'a pu toucher jusqu'à ce jour, par la difficulté du transport qui, d'impraticable qu'il a été jusqu'à-présent par la longueur du trajet, cesseroit de l'être, s'il n'y avoit plus à faire que des routes de deux à trois lieues pour jeter ces bois sur la Durance, et de-là dans le canal jusqu'à Marseille. Ce canal joint à d'autres canaux que l'on projette d'exécuter, procureroit encore par une navigation générale dans toute l'étendue de la France, les denrées et autres marchandises à bien meilleur compte. Il existe aujourd'hui en Provence deux autres canaux; celui de Crapone qui commence près de St.-Estèves, et se termine à Arles; l'autre projetté, et commencé du côté de Sisteron, et qui devoit s'appeler canal de Suffren.

La sollicitude du gouvernement pour la prospérité du commerce et de l'agriculture fait espérer qu'il voudra bien dans sa sagesse, protéger des entreprises qui, par la suite, ne peuvent que tourner à l'avantage des habitans de la France, et en même temps du trésor public.












TROUBADOURS.
1. à 6.

Dépt. des Bouches du Rhône, No. 29.

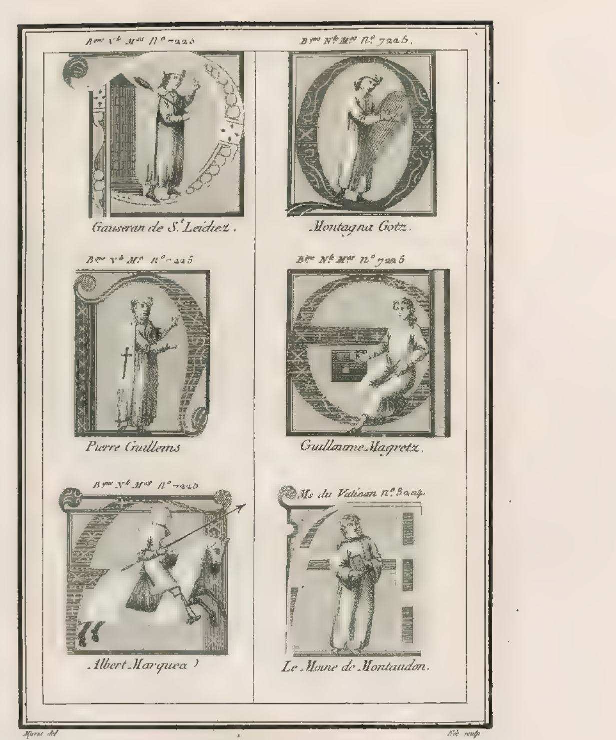



TROUBADOURS.
7 à 12.

Dépt. des Bouches du Rhône No. 30








TROUBADOURS.
13 à 18.




TROUBADOURS.
19. à 24.








TROUBADOURS.
25. à 30.

Dép.t des Bouches du Rhône, N.o 33




TROUBADOURS.
31. à 36.

Dép.t des Bouches du Rhône N.o 34






TROUBADOURS.
37. à 42.




TROUBADOURS.
43. à 48

Dépt des Bouches du Rhône N° 3.

Dépt des Bouches du Rhône N° 36

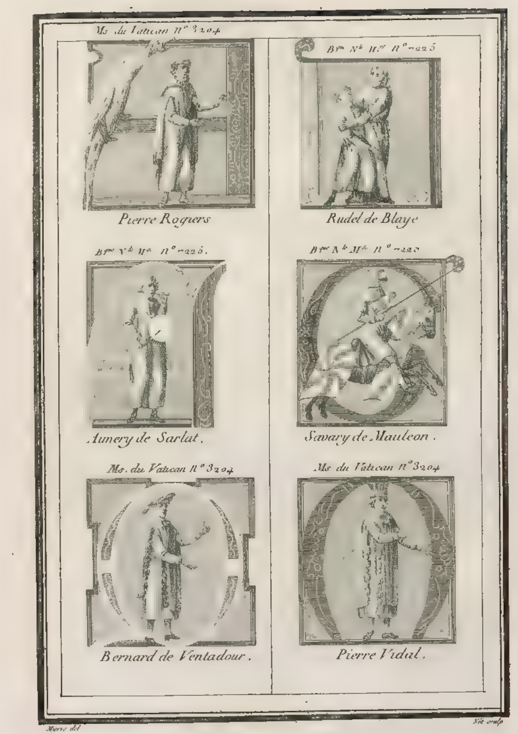






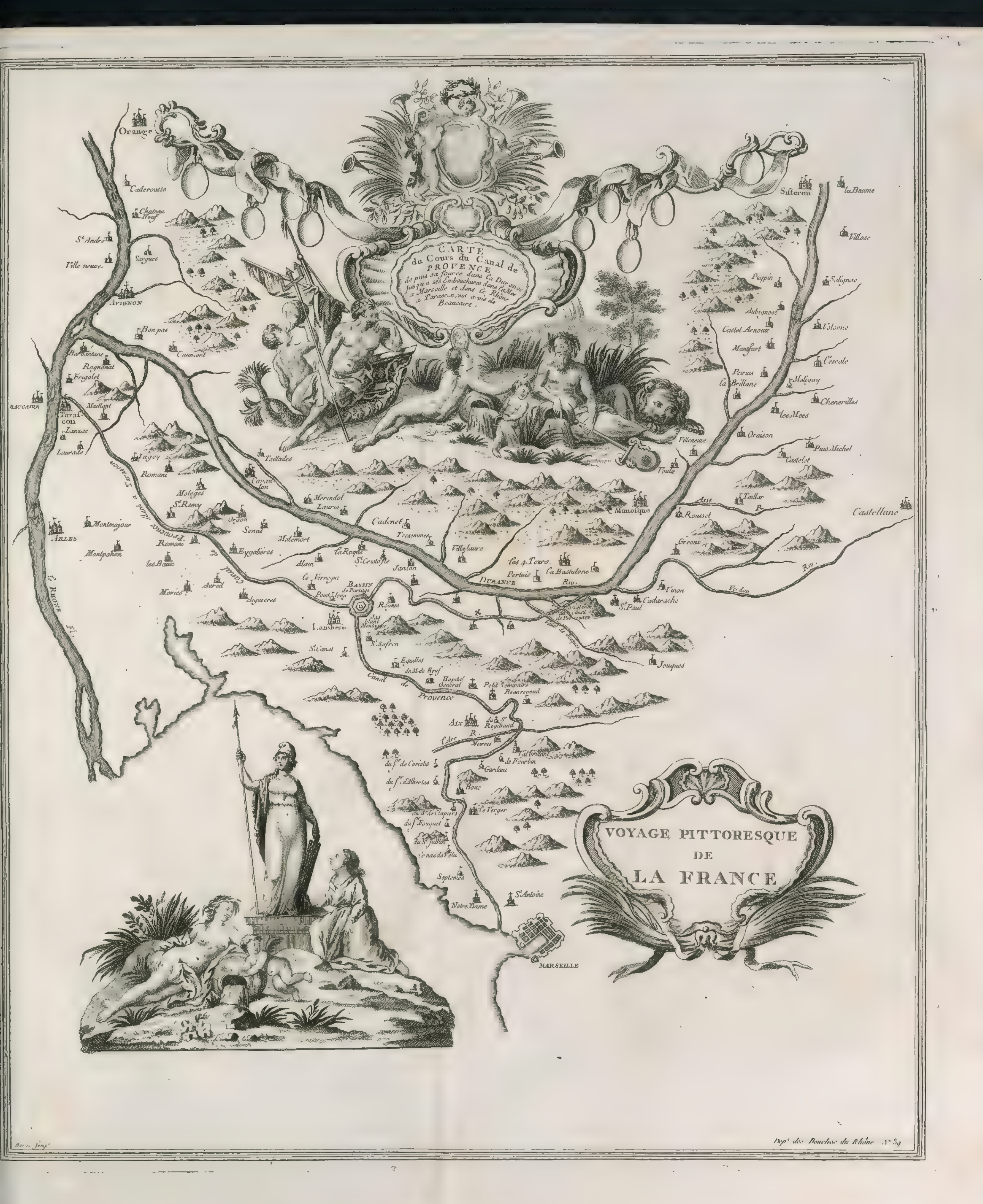

**TROUBADOURS.**
*49. à 54.*

Dép.t des Bouches du Rhône, V° 37.




TROUBADOURS
*55. à 60.*

Dép.t des Bouches du Rhône N° 38



CARTE
du Cours du Canal de
PROVENCE
de puis sa source dans la Durance
jusqu'a ses Embouchures dans la Mer
a Marseille et dans le Rhône
a Tarascon, vis a-vis de
Beaucaire.
VOYAGE PITTORESQUE
DE
LA FRANCE
Orange
Caderousse
Chateau Neuf
S.t Andre
Ville neuve
Sorgues
AVIGNON
Bonpas
Caumont
Barbantane
Rognonat
Frigolet
BEAUCAIRE
Tarascon
Maillant
Laurade
Lagoy
Romani
Moleges
S.t Remy
Orgon
Senas
Malemort
Taillades
Cavaillon
Merindol
Laures
Cadenet
Tresemines
Villelaure
Manosque
Montmajour
ARLES
Montpahon
les Baux
Eygalières
Alain
la Roque
S.t Cristofle
Janson
le Vernegue
Pont Royal
BASSIN de Partage
Rognes
Aureil
Mories
Auguieres
Lambeic
S.t Canat
S.t Sufren
Eguilles
Canal de Provence
Provence
Hopital General
Petit Seminaire
Aix
R
Gardane
Bouc
le Verger
Septemes
Notre Dame
S.t Antoine
MARSEILLE
les 4 Tours
Pertuis
La Bastidone
DURANCE
Riv.
Vinon
Cadarache
S.t Paul
Jouques
Sisteron
la Baume
Villose
Puypin
Saligniac
Aubignose
Castel Arnoux
Volonne
Montfort
l'Escale
Peirus
la Brillane
Maligay
Chenerilles
les Mees
Oraison
Villeneuve
Puis Michel
Castelet
Toulz
Asse
R
Tallar
Rousset
Castellane
Greoux
Verdon
Riv.
le RHONE Fl.
Bern Sculp.t
Dep.t des Bouches du Rhône N.° 39





# VOYAGE PITTORESQUE
# DE
# LA FRANCE
## OUVRAGE NATIONAL.

Frontispice pour le Département du Gard



VUE DE LA TOUR-MAGNE
*ou Grande tour à Nismes.*

A PARIS
*Chez Lamy, Libraire Quai des Augustins N.° 26*



# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

*N°. 5. Vue de la Tour-Magne ou grande tour à Nismes, servant de vignette au frontispice du département du Gard.*

La *Tour-Magne*, ainsi nommée, parce qu'elle étoit la plus grande de celles qui flanquoient les murs de Nismes, est située à une petite distance de cette ville. Construite en manière pyramidale, elle avoit sept faces par bas et huit par en haut. Les trois premières faces d'en bas ont chacune cinq toises de long, avec une croisée feinte d'une toise cinq pieds de profondeur, et d'une toise de hauteur. Les quatrième et cinquième faces ont huit toises; la sixième, trois toises trois pieds; et la septième, cinq toises trois pieds de long. Les huit faces d'en haut, chacune deux toises cinq pieds. La circonférence de cet édifice, prise par les faces d'en bas, étoit de quarante toises cinq pieds, sur un diamètre de treize toises trois pieds huit pouces. La circonférence du sommet, étoit de dix-sept toises cinq pieds, et les diamètres de six toises. Sa hauteur, qui n'est aujourd'hui que de treize toises, étoit de dix-neuf toises trois pieds. Toute l'architecture est d'ordre dorique. Les historiens varient beaucoup sur la destination de cet édifice. Les uns prétendent qu'il étoit le mausolée des anciens rois du pays; les autres, qu'il servoit de phare pour l'embouchure du Rhône, ou pour guider, pendant la nuit, les voyageurs de terre. Quelques-uns, que c'étoit le temple des Volces. Toutes ces diverses conjectures ne présentent aucun caractère de certitude.

## DÉPARTEMENT DU GARD.

### N°. 6. *Vue de la ville et du château de Roquemaure.*

La ville de Roquemaure, autrefois chef-lieu d'une viguerie de son nom, est située près du Rhône, sur un roc escarpé, à deux lieues N. N. O. d'Avignon, dans le département du Gard. Elle paroît avoir appartenu anciennement à un comte de Toulouse, qui, en 1209, la remit à l'église romaine pour gage de sa fidélité. Le pape Clément V étant tombé malade à Avignon, résidence ordinaire du Saint-Siège depuis long-tems, résolut de se faire porter à Bordeaux, espérant que l'air natal procureroit sa guérison; mais ayant traversé le Rhône, il fut obligé de s'arrêter au château de Roquemaure, où il termina sa carrière le 20 avril 1314.

## DÉPARTEMENT DU VAR.

### N°. 1. *Vue de la Sainte-Beaume, prise du couchant.*

A deux lieues environ de la petite ville de Saint-Maximin, est la fameuse montagne, appelée la Sainte-Beaume, où l'on prétend que sainte Magdeleine se retira pour faire pénitence, et qu'elle y vécut trente années dans une grotte dont on a fait depuis une chapelle. Cette grotte est élevée au-dessus du niveau de la mer, à quatre cent soixante-neuf toises; des flambeaux allumés jour et nuit, l'éclairent et laissent voir la figure gigantesque de cette sainte. Au fond, derrière l'autel, est un réservoir d'eau excellente, qui, suivant la tradition, ne tarit jamais, et ajoute à cette propriété miraculeuse celle d'être pure et salubre, ce que l'on attribue néanmoins à la pierre d'un grain très-fin, à travers laquelle cette eau filtre, et à l'élévation de la montagne, qui reçoit une pluie moins

chargée d'exhalaisons que dans la région inférieure. Ce lieu a été long-tems célèbre par le nombre et la qualité des pélérins que la dévotion y attiroit. A côté de la grotte est un ci-devant couvent de Dominicains, suspendu au milieu d'un rocher, taillé à pic et d'une élévation si considérable, que les personnes qui n'y sont point accoutumées, sont saisies de frayeur lorsqu'elles regardent du haut des fenêtres.

## DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

### N°. 1. *Vue de Barège.*

Barège, bourg, chef-lieu de la vallée de son nom, est situé au pied des Hautes-Pyrénées, à trois lieues, S. de Bagnères. Cet endroit fort renommé, à cause de ses bains d'eaux minérales, n'est habitable que depuis le mois de mai, jusqu'au mois d'octobre. On y remarque des casernes construites pour recevoir et traiter les malades qui y viennent chercher leur guérison. Les bains d'eaux minérales sont au nombre de quatre. Le premier s'appelle le *Grand-Bain.* Il se forme de deux sources d'eau limpide, dont l'odeur approche de celle de la boue de la mer, et dont la chaleur est au quatrième dégré. L'eau du second Bain est de même nature et qualité que celle du premier; mais elle est moins chaude d'un dégré, parce que le canal qui la conduit du réservoir commun au second Bain, est plus long que celui qui la porte au Grand-Bain. L'eau du troisième Bain est encore moins chaude que celle du second. Celle du quatrième Bain, qu'on appelle autrement le Bain-Rond, est ordinairement de la même qualité que celle des autres Bains; mais elle est affoiblie par le mêlange de quelque source froide, de sorte qu'elle n'est qu'un peu tiède.










VUE DE LA VILLE DE ROQUEMAURE.

Départ. du Gard, N° 6







Née sculp.

VUE DE LA S.TE BEAUME,
*prise du Couchant.*

Depart du Var





VUE DE BARÈGE.

Dépᵗ des Hautes Pyrénées. Nº 1



# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

N°. 4. *Vue d'un Monument national projetté pour l'embélissement de la ville de Bordeaux.*

Le Château-Trompette, un des trois forts de la ville de Bordeaux, étoit une ancienne citadelle bâtie en 1454, et qui commandoit tout le port. M. de Vauban l'a depuis réparée et beaucoup augmentée en 1700, sous le règne de louis XIV, en y ajoutant un chemin couvert, deux demi-lunes et une grande contre-garde. Elle étoit d'ailleurs composée de six bastions, dont trois faisoient face à la Garonne. Dans celui du milieu, étoit le logement du gouverneur, que l'on avoit embéli d'un parterre à l'angloise, ce qui formoit une espèce de réduit délicieux et des plus agréables, à cause de sa propreté, de son élévation et de la belle vue dont on y jouissoit sur tous les environs. Le Château-Trompette ayant été démoli conformément aux lettres-patentes qui avoient été expédiées pour cet objet, le citoyen Louis, célèbre architecte, d'après les plans duquel la nouvelle salle de la comédie à Bordeaux a été construite, fut chargé d'élever sur l'emplacement de ce château, un monument qui pût réunir tout-à-la-fois l'utile et l'agréable. Les talens de cet artiste ont parfaitement répondu à l'idée qu'on s'en étoit formée, comme il est facile d'en juger par les détails de ce magnifique projet, dont l'exécution est déjà commencée.

A-peu-près au milieu de ce vaste emplacement, et en face de la Garonne, sera une place demi-circulaire de neuf cents pieds de diamètre; treize rues et les deux parties du quai aboutiront à cette place; et comme autant de rayons, répondront au centre, où sera construit une colonne très-élevée, à l'instar de celle Trajanne. Elle doit avoir cent quatre-vingts pieds de hauteur, sur quinze pieds de diamètre; son piédestal sera orné de bas-reliefs relatifs aux circonstances.

Les façades des bâtimens de la place, ainsi que de ceux des deux parties du quai, offriront en développement, une étendue de deux mille six cents pieds. En face du centre de la place, le quai s'avancera sur la rivière en forme circulaire, et ajoutera de la largeur à l'emplacement.

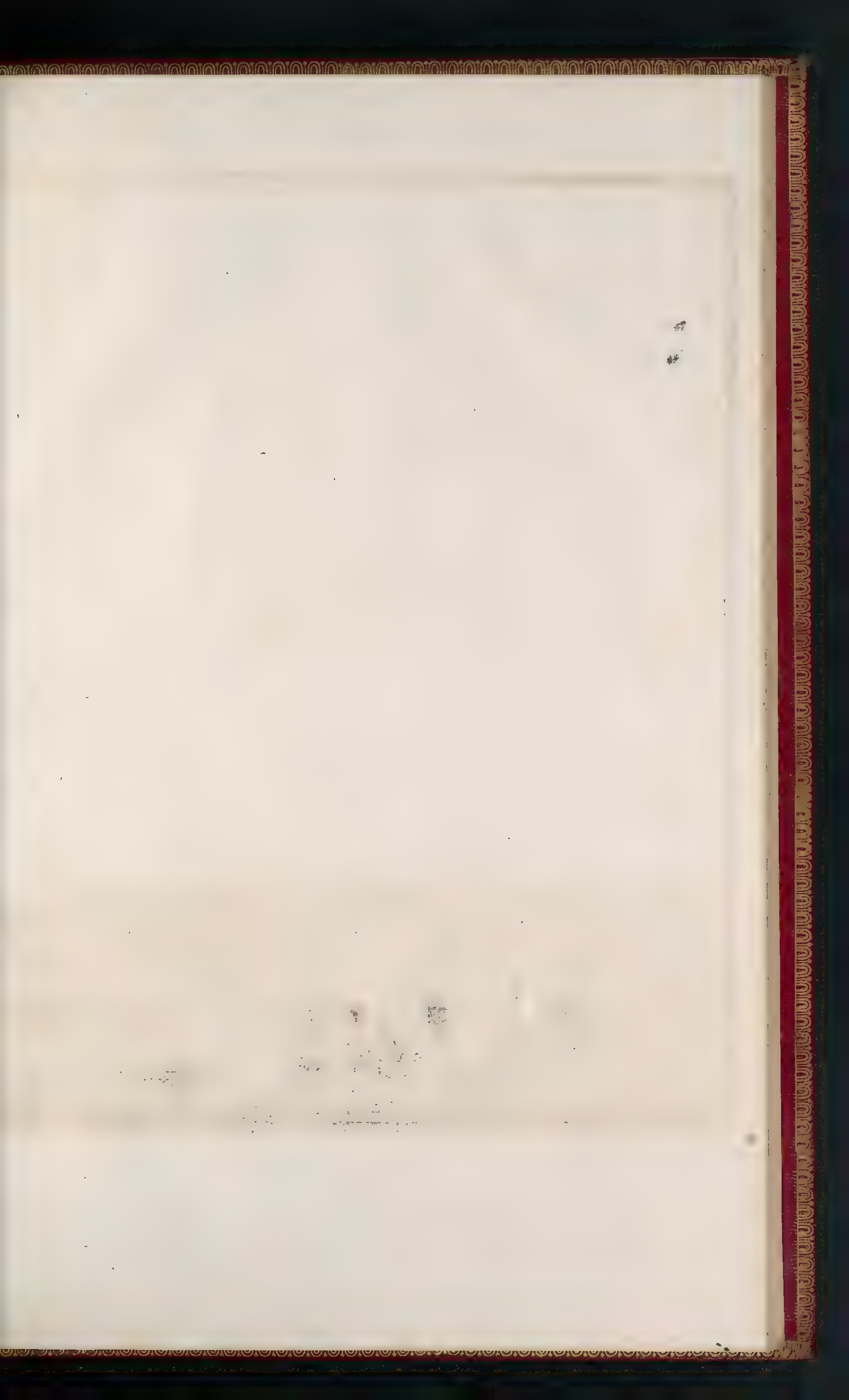
L'architecture de cette place projettée, sera de la plus grande magnificence; les quatorze façades placées entre les ouvertures des treize rues, seront décorées de colonnes d'un grand module d'ordre Corinthien composé; ces façades seront unies entr'elles par treize arcs de triomphe, qui formeront l'entrée des treize rues, lesquelles auront chacune cinquante-quatre pieds de largeur, et seront bordées de trotoirs; chaque arc de triomphe aura sous le milieu de son cintre, environ soixante-six pieds d'élévation, et sera soutenu par quatre colonnes détachées du même ordre, qui seront séparées du mur de l'espace du trotoir. Ces arcs seront aussi ornés de bas-reliefs et de trophées qui offriront des attributs du commerce et de la marine; les bâtimens des deux parties du quai, offriront la même architecture que ceux de la place, et cette architecture dans toute son étendue sera couronnée d'une balustrade.

Les dessins de cette place et de ce monument, entièrement de la composition du citoyen Louis, sont bien faits pour ajouter encore à la réputation de cet artiste célèbre, qui posséde sur-tout l'art de produire de grands effets. Il a eu pour but, dans la grande élévation qu'il a donnée à la colonne

dont nous avons déjà parlé, de la faire dominer sur une partie de la ville, sur le port, et de la faire appercevoir de loin par les vaisseaux. Les constructions modernes, régulières et magnifiques de ce quartier, en feront un des plus beaux des villes de l'Europe ; à cet avantage, il réunira encore celui d'être environné des endroits les plus agréables et les plus fréquentés de Bordeaux. Tels sont les bords animés de la Garonne, la place ci-devant Royale, la bourse, la superbe salle de spectacle, le vaste cours qui mène de la place de la comédie à celle de Tourny, le cours de St.-Surin, le jardin public et le beau faubourg des Chartrons.

L'exécution de ce monument, digne de figurer parmi les plus beaux édifices de l'Europe, ne peut que donner un nouveau lustre à une des premières villes de France, déjà célèbre par son antiquité, ses rapports avec l'étranger, et ses richesses commerciales. La révolution survenue en 1789, ayant changé la face des affaires, n'a pas encore permis de s'occuper de la continuation de cette entreprise ; nous espérons que, dès que les circonstances le permettront, l'exécution de ce monument aura lieu. En attendant, nous avons pensé que les souscripteurs du Voyage Pittoresque de la France, ne nous sauroient pas mauvais gré de leur en fournir une esquisse.





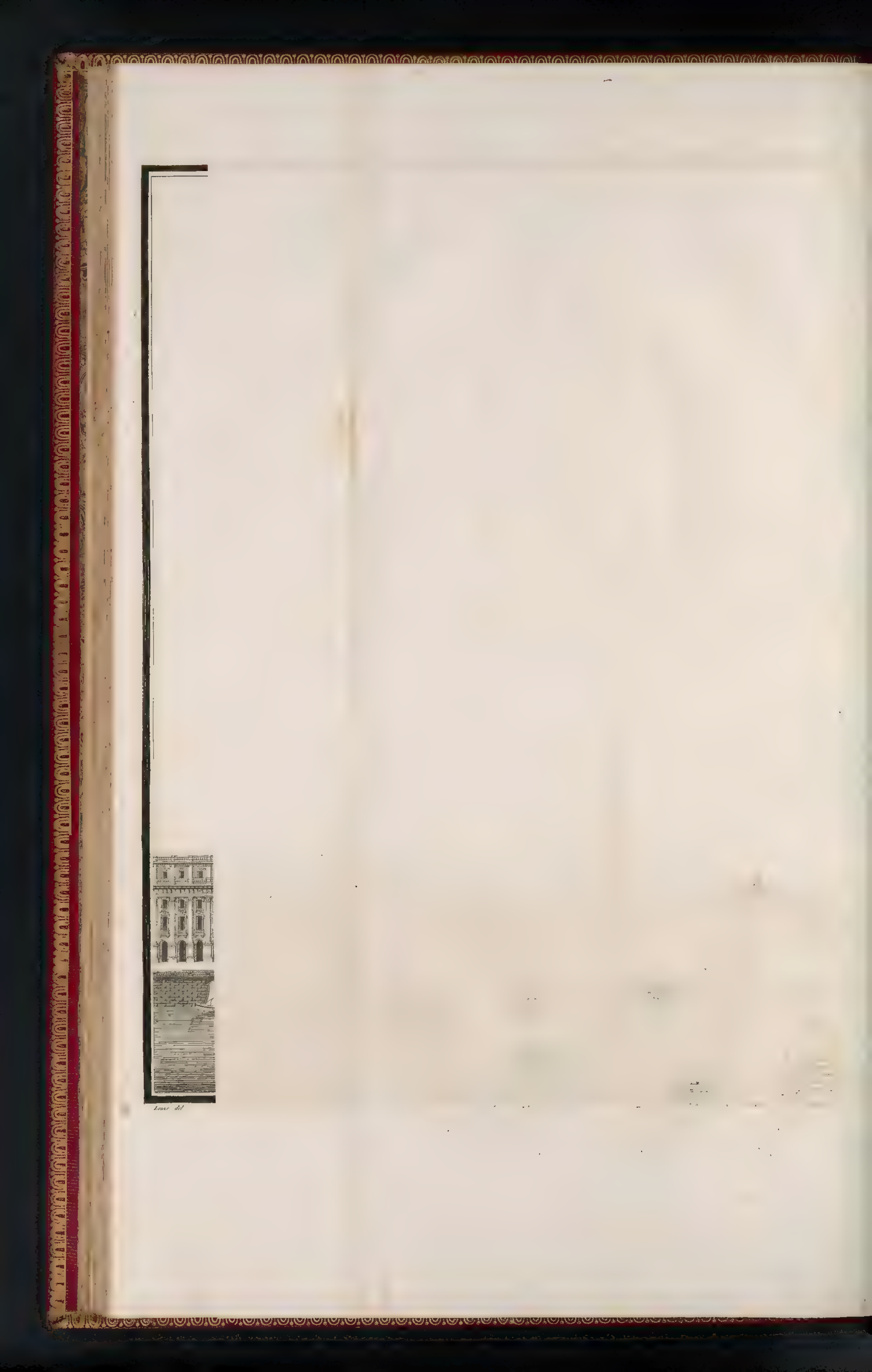




VUE D'UN MONUMENT NATIONALE,

*projetté pour l'embelissement de la Ville de Bordeaux.*

*Départ. de la Gironde, N.° 4*



*Louis del*



# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

### SIXIÈME LIVRAISON DU CI-DEVANT DAUPHINE.

N°. 21 *ter*, et 21 *quater. Première et deuxième vue du château de la Bastie.*

Le château de la Bastie a été, dit-on, construit par César; lorsque les Romains étoient maîtres du Viennois. La première vue que nous en donnons, est prise dans l'emplacement même du camp qu'ils avoient formé. On découvre de ce château la ville de Vienne, et une assez grande étendue du cours du Rhône. La seconde vue est prise de dessous l'hermitage de M. Chulliat.

N°. 44. *Vue des ruines du château de Roussillon.*

Roussillon, bourg dans le département de l'Isère, à trois lieues de Vienne, et à une demi-lieue de la rive gauche du Rhône, paroît avoir donné son nom au château dont on voit ici les ruines, et qui est situé à un quart de lieue de Vienne et à cinquante pas de la route d'Avignon.

N°. 45. *Vue d'une cascade de la Jère.*

La rivière de la *Gière* ou *Jère* prend sa source vers le bois de Monthulet, dans le Viennois, passe à Ville-Neuve, St.-Marcel, Eysin, traverse Vienne et se jette dans le Rhône à côté de cette ville, après un cours d'environ 5 lieues. Ses eaux étoient distribuées dans la ville de Vienne, par des aqueducs, sous les Romains, pour le service des temples et des naumachies. Sur la gauche, on remarque les moulins qui servent à la fabrication des draps.

N°. 46. *Vue de la porte d'Avignon ou de Reminiscere à Vienne.*

Cette porte, qui est un massif épais d'une maçonnerie simple, et qui supporte une tour dans laquelle étoient les prisons de l'officialité, est remarquable par trois statues singulières qu'on y voit du côté qui fait face au faubourg de Fuissin. Une de ces trois statues est celle d'un homme accroupi, qui paroît dormir appuyé sur son coude; celle du milieu est debout, vêtue d'une robe longue, et joue d'un instrument ressemblant à un tambour-de-basque. La troisième, en habit court, appuyée sur son dos et les jambes croisées, joue du violon. On a formé beaucoup de conjectures sur leur signification. Celle de *Chorier* paroît la plus vraisemblable. Cet historien croit que ces statues n'ont point été faites pour cette porte, qu'on les a trouvées dans les ruines d'autres monumens, et qu'on les a placées ici pour mieux les conserver.

N°. 47. *Vue du château de Monlis.*

On découvre du cloître de Notre-Dame-de-l'Isle, le château de Monlis, situé sur une élévation au-dessus du Rhône, à une demi-lieue de la ville de Vienne; et dans l'éloignement, la montagne de

Pila, de deux lieues de large et d'autant de long, qui ne produit que du seigle, des simples rares, et des sapins. La Gière y prend sa source.

N°. 48. *Vue du cloître Notre-Dame-de-l'Isle.*

Le cloître de Notre-Dame-de-l'Isle est un reste d'un monastère établi à une demi-lieue de Vienne, sur les bords du Rhône, et sur un terrein que ce fleuve environne lorsqu'il sort de son lit. Ce monastère occupé, dès l'onzième siècle, par des chanoines réguliers de l'ordre de St.-Druff, fut réuni dans le siècle dernier au collège des Jésuites de Vienne. Depuis la dissolution de ces religieux, cet endroit a été affermé, et ce cloître est devenu la basse-cour d'un fermier; il forme un carré parfait, dont chaque face est formée de six arceaux réguliers, soutenus chacun par un double rang de colonnes de marbre blanc, diversement décorées et d'un travail délicat, digne de figurer avec les beaux restes d'antiquités romaines qui ornent encore quelques édifices de la même ville.

N°. 49. *Vue d'un obélisque bâti par les Romains, appelé Aiguille.*

C'est le nom que l'on donne à une pyramide qu'on trouve à 500 pas de Vienne, hors de la porte et sur la route d'Avignon. Elle est portée sur une voûte carrée, élevée de vingt-quatre pieds et soutenue par quatre pilliers, entre lesquels on voit quatre portes ceintrées, une à chaque face; le dessous de la voûte forme une espèce de vestibule. La pyramide a environ soixante pieds de haut, et est faite de pierres grandes et dures, retenues dans leur situation sans aucun ciment; elle se termine en pointe: vers le commencement du siècle dernier, un Milanois devenu propriétaire du terrein sur lequel elle est construite, entreprit de la détruire: il commença par la partie supérieure; mais il fut arrêté par le zèle de *Pierre-de-Boissat*, dont les lumières et son amour pour l'antiquité le portèrent à employer la voie de la justice qu'il administroit alors à Vienne, pour conserver ce monument. On croit qu'il a été couvert d'ornemens qui ont été détruits par l'avidité, l'ignorance, la barbarie ou le fanatisme; on ne connoît ni l'usage auquel ce monument a été destiné, ni l'époque à laquelle il a été construit; le peuple est persuadé qu'il a servi de tombeau à *Vénérius*, qu'on a regardé mal-à-propos, comme le fondateur de Vienne. Le plus grand nombre croit qu'il a été élevé en l'honneur de quelque Romain, et *Chorier* se fondant sur de simples conjectures, le présente comme un cénotaphe, consacré à la gloire de l'empereur Auguste.

N°. 50. *Vue extérieure de l'église de Notre-Dame-de-Vie.*

Notre-Dame-de-Vie, ancien prétoire des Romains, est un de ces monumens précieux de l'antiquité, dont la dégradation ne peut que faire gémir sur les tristes effets de l'ignorance. Ce monument étoit isolé, ouvert de tous côtés, formant un carré long de 60 pieds de longueur, sur quarante de largeur, soutenu et entouré de colonnes d'ordre Corinthien, de 25 pieds de haut. Celles-ci au nombre de six à chacune des faces étroites, et de huit à chacune des autres, étoient cannelées, et leurs chapiteaux, ainsi que les frises et les corniches, étoient d'un travail délicat et digne de la magnificence des Romains. Dans la suite, ce monument a été érigé en église; pour cet effet, on a rempli de maçonnerie les vides que les colonnes laissoient entr'elles; on s'est efforcé d'effacer les cannelures dont elles étoient décorées, et on les a encore plus dégradées par les entaillis et les brisures qu'on y a faites pour les lier avec les nouveaux murs. La dégradation de ce monument paroît être du onzième siècle, puisque son érection en chapelle est de 1029. Quoiqu'absolument défiguré, il présente encore des traces superbes de la grandeur et de la magnificence des peuples qui le construisirent.

N.° 51. *Vue extérieure de l'église St.-Pierre de Vienne.*

L'extérieur de cette église ne présente rien de particulier ni de remarquable. Nous ne pouvons pas cependant passer sous silence un monument singulier qu'on y observe du côté de l'ancien cimetière, et qui a donné lieu à beaucoup de fables. Ce sont trois grands lions de pierre, surmontés de figures

humaines. On ignore dans quel temps et pour quel motif ils y ont été placés; il y a lieu de croire qu'ils sont les restes de quelqu'ancien monument des Romains que l'on a transporté dans ce lieu.

N°. 52. *Vue de l'église St.-Sévère de Vienne.*

Cette église bâtie par St.-Sévère, sur le lieu où étoit le Panthéon ou Temple de tous les Dieux, fut d'abord dédiée à saint Étienne, et mise ensuite sous l'invocation de son fondateur. Des monumens découverts dans des temps postérieurs, prouvent qu'elle a beaucoup perdu de sa grandeur et de sa magnificence. La vue que nous en donnons, est prise du côté du cimetière.

N°. 53. *Vue intérieure de l'église de St.-Maurice de Vienne.*

L'intérieur de cette église est grand, noble et majestueux, le vaisseau a 104 pas de longueur sur 39 de largeur, la voûte en est très-élevée et portée sur 48 colonnes cannelées, dont 24 sont engagées dans le vif du mur. Cette église est entourée de hautes galeries qui s'ouvrent dans la nef et dans le chœur; celui-ci est un peu plus élevé que la nef, et a une tribune d'un beau marbre extrêmement poli, qui renferme une chapelle sous le titre de la Ste.-Croix.

N°. 54. *Vue de la principale façade de l'église St.-Maurice de Vienne.*

Cette église dédiée à saint Maurice, et cathédrale de la ville de Vienne, est une des plus belles églises de la France. Son architecture est simple, noble et régulière. Le marbre de toutes les espèces y a été prodigué, et les ornemens y sont multipliés sans profusion. Elle est sur une place qui domine sur le Rhône, et d'où on en découvre la façade dans toute son étendue. Elle est précédée d'une vaste terrasse élevée sur 28 marches. Le frontispice en est très-beau, et très-riche en sculpture.

N°. 55. *Vue du cloître St.-Maurice de Vienne.*

Cette église avoit autrefois deux cloîtres, un grand et un petit; celui dont nous donnons la vue, est le petit qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Il est carré et formé par des arceaux, à ceintre aigu, soutenus et séparés par des pilliers. La vue extérieure ne présente qu'un massif de pierres de taille; mais l'intérieur est beaucoup plus beau; des colonnes rondes y sont adossées contre les pilliers, et une frise d'un travail assez délicat règne autour de l'édifice. On voit au milieu de ce cloître une chapelle construite sur le modèle de celle du St.-Sépulchre de Jérusalem, dont elle a pris le nom. D'autres chapelles ornent le pourtour de ce cloître.







I^re^ VUE DU CHATEAU DE LA BASTIE.

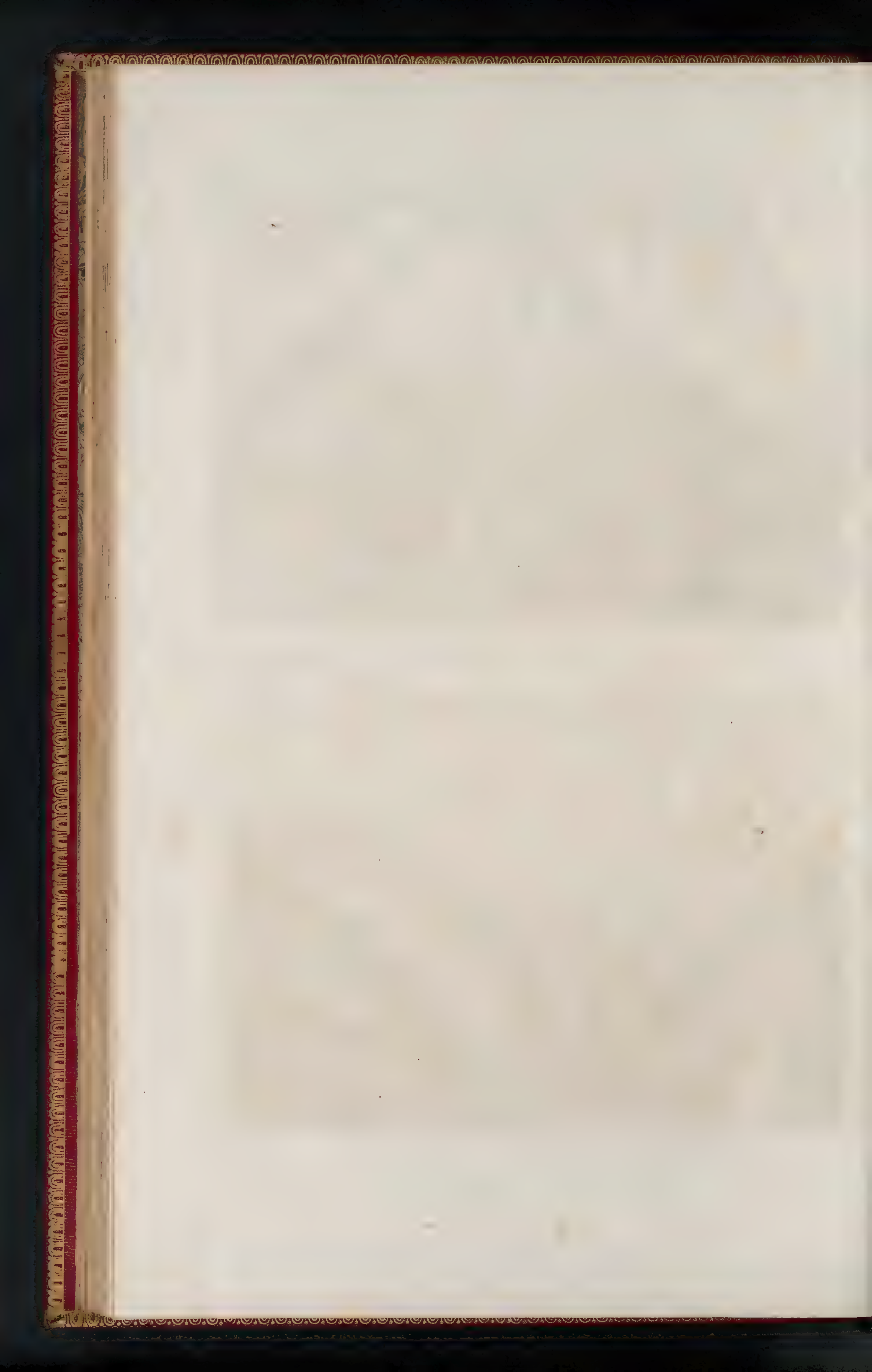
*Départ. de l'Isère. N° 21.*



II^ème^ VUE DU CHATEAU DE LA BASTIE.

*Départ. de l'Isère. N° 21 quat.*

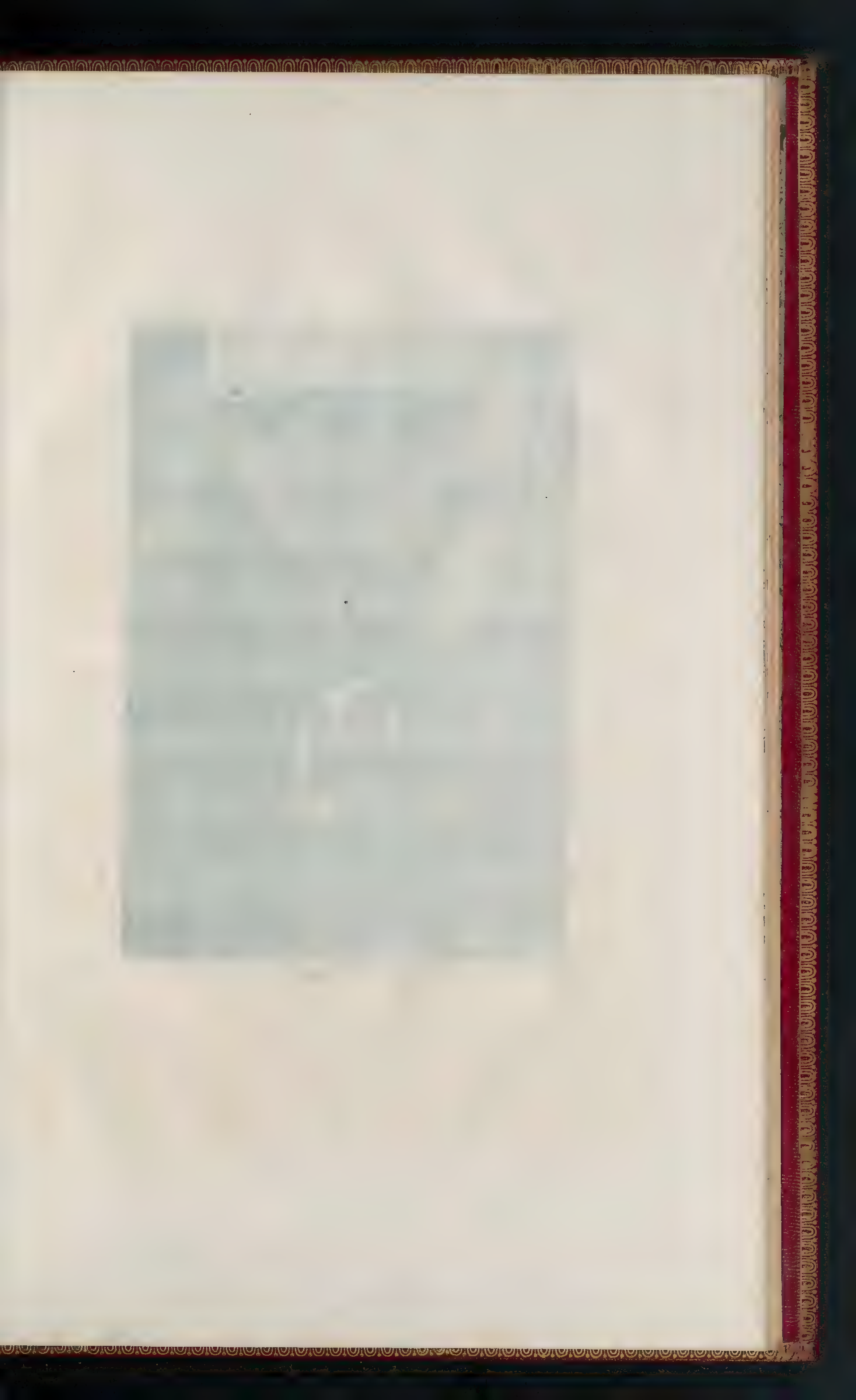


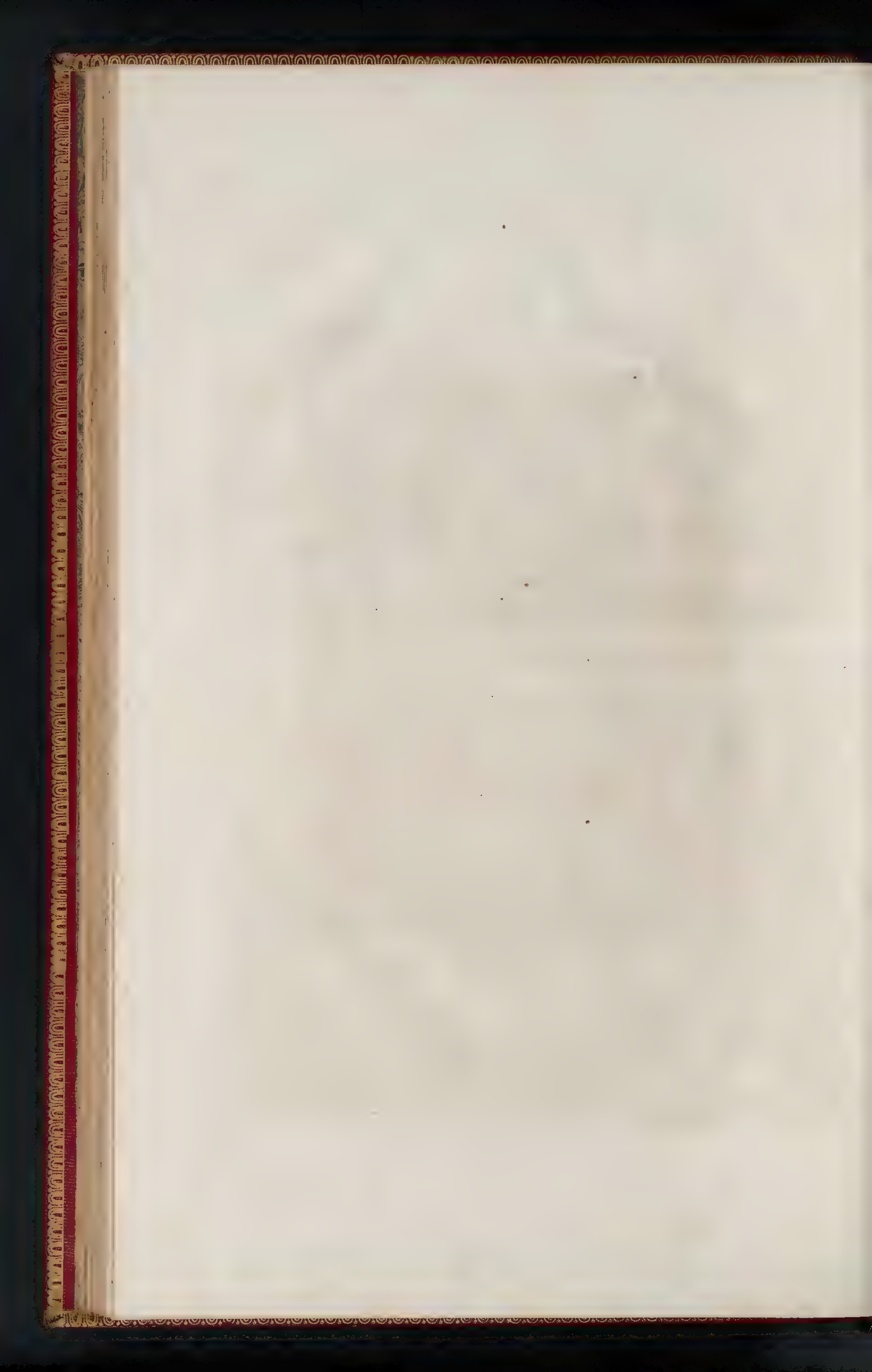



VUE DES RUINES DU CHATEAU DE ROUSSILLON.

*Départ. de l'Isère. N° 44*


VUE D'UNE CASCADE DE LA JERE.

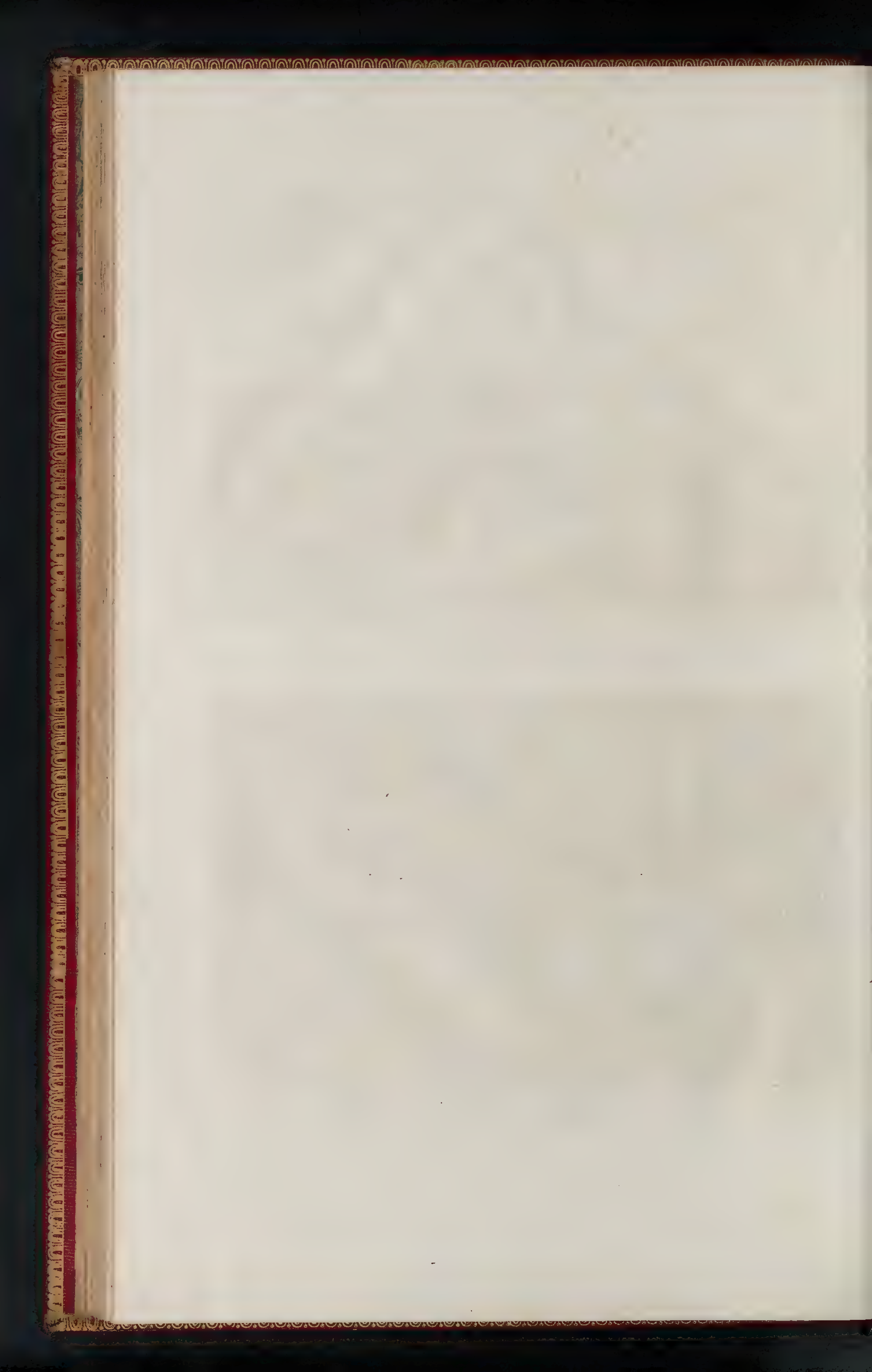






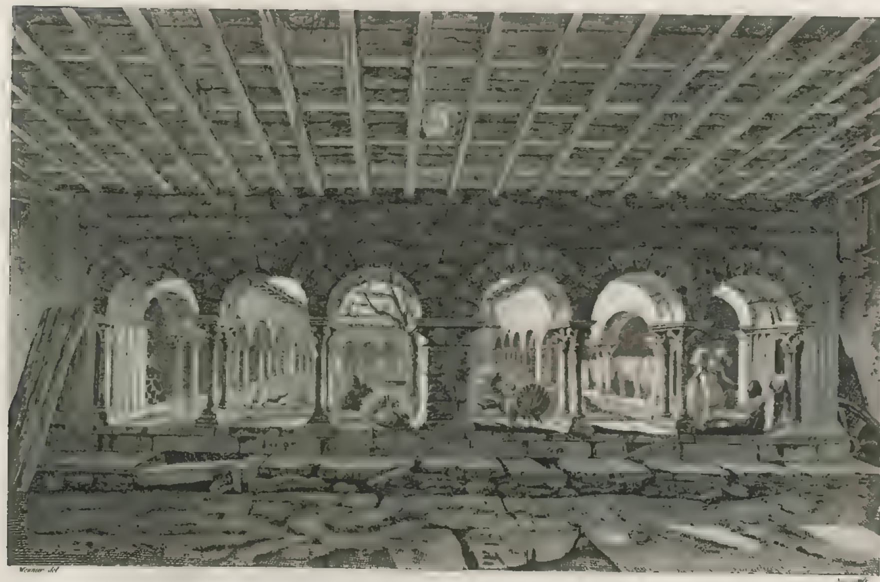
VUE DE LA PORTE D'AVIGNON
*ou de Reminiscere à Vienne*







VUE DU CHATEAU DE MONLIS.



VUE DU CLOITRE NOTRE DAME DE L'ISLE.

N° 48





Meunier del.

VUE D'UN OBÉLISQUE

*Bati par les Romains, appelé Aiguille.*

Depart. de l'Isère, N° 49



Meunier del.

VUE EXTÉRIEURE DE L'EGLISE

*Notre Dame de Vie*

Depart. de l'Isère, N° 50



VUE EXTÉRIEURE DE L'EGLISE S.T PIERRE DE VIENNE.

*Départ. de l'Isère, N.°*



VUE DE L'EGLISE S.T SEVERE DE VIENNE.

*Départ. de l'Isère, N.°*







VUE INTÉRIEURE DE L'EGLISE S$^{T}$ MAURICE

*de Vienne*

*Départ de l'I...*





VUE DE LA PRINCIPALE FACADE DE L'EGLISE
*S.t Maurice de Vienne*

*Départ. de l'Isère. N.o 54*



VUE DU CLOITRE S.T MAURICE DE VIENNE.

*Départ. de l'Isèr.*

# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

### N°. 87. *Vue extérieure de l'Hôtel-des-Monnoies.*

L'ÉTAT de dépérissement de l'ancien Hôtel-des-Monnoies, faisoit desirer depuis long-temps la construction d'un nouveau monument propre à la fabrication des espèces d'or et d'argent. L'emplacement de l'ancien Hôtel-Conti fut donc choisi, et l'entreprise confiée à M. Antoine, célèbre architecte, qui en avoit dressé le projet. Les travaux furent aussitôt commencés, et le 20 avril 1771, on posa la première pierre du principal corps de cet Hôtel, du côté du quai. Le nouvel Hôtel-des-Monnoies est un des plus beaux de Paris, par sa situation sur le bord de la Seine, presqu'au centre de la ville, et par là très-convenable à sa destination. Cet édifice présente un avant-corps de cinq croisées, qui, appuyé sur deux arrière-corps de onze croisées chacun, forme la division de sa façade, sur une largeur d'environ cinquante-six toises et une hauteur d'environ quatorze. L'avant-corps est composé de cinq arcades, et orné dans cette partie de six colonnes d'ordre Ionique, qui embrassent dans leur hauteur les deux étages. Le premier a ses croisées ornées de chambranles et couronnées de frontons triangulaires; les chambranles du second sont à crossettes. Dans les arrière-corps, au premier étage, on remarque 3 balcons en saillie portés par des consoles, lesquels donnent du mouvement à cette partie, et font variété. La frise de l'entablement est remplie par des consoles couronnées par des modillons qui supportent la saillie de la corniche. Au-dessus de l'avant-corps, s'élève une attique, qui, au-lieu de croisées, offre des tables renfoncées, ornées de festons; et sur le devant, à la plomb des colonnes, sont six figures qui représentent la *paix*, le *commerce*, la *prudence*, la *loi*, la *force*, et l'*abondance*.

L'arcade du milieu de l'avant-corps, est l'entrée principale de cet Hôtel, par un vestibule décoré de vingt-quatre colonnes doriques posées sur un socle et cannelées, lequel se divise en trois galeries.

### N°. 88. *Vue intérieure de l'Hôtel des-Monnoies*

Sur la droite du vestibule de l'Hôtel-des-Monnoies, on trouve un escalier qui conduit au premier étage, à différentes pièces. On remarque particulièrement le sallon, où le citoyen Sage, professeur de minéralogie docimastique, a transporté son cabinet, son laboratoire, et où il donne ses leçons. Ce cabinet occupe la principale pièce de l'avant-corps du milieu de la façade, du côté du quai, et est précédé d'un porche fermé. Cette pièce est divisée dans sa hauteur, par une galerie dont le plan est presqu'octogone, quoique celui d'au-dessous soit un parallelogramme, et que celui de l'attique au-dessus, soit elliptique avec quatre culs-de-four. La réunion de ces différens plans produit un mouvement et des effets variés qui font plaisir. La richesse du décore de ce cabinet est sagement distribuée, et les dorures y sont ménagées, de manière à ne point absorber les ornemens des sculptures. La porte d'entrée, placée dans le milieu d'un des côtés de la pièce, est comprise dans une arcade répétée du côté opposé, où est la cheminée pour les opérations chimiques. La forme de cette cheminée est un demi-cercle, d'un genre remarquable par la manière dont il est composé, et on y

monte par plusieurs degrés en marbre. Deux figures égyptiennes de proportion naturelle, supportent la corniche qui décore l'espèce de manteau de cette cheminée, au-dessus duquel est un bas-relief d'enfans qui tiennent divers instrumens de chimie.

N°. 89. *Vue de l'Hôtel-de-Salms.*

L'Hôtel-de-Salms, bâti sur les dessins du citoyen Rousseau, mérite d'être remarqué par la beauté de son architecture. La porte présente un arc de triomphe décoré de colonnes ioniques, avec péristile du même ordre sur les côtés, conduisant à deux pavillons en avant-corps sur la rue, et dont l'attique est décoré de deux grands bas-reliefs exécutés par le citoyen Rolland, sculpteur. La cour qui est très-vaste, est ornée dans son pourtour d'un même péristile ionique, interrompu sur les côtés, par deux arcades qui en marquent le milieu, et conduisent aux cours des écuries. Le corps-de-logis du fond est décoré d'un grand péristile, formant avant-corps. Le perron conduit à un vestibule, où l'on monte douze marches pour arriver aux appartemens, lesquels sont terminés par un sallon, ayant vue sur la rivière et le jardin du château des Thuileries.

N°. 90. *Vue de la Fontaine de Grenelle.*

La Fontaine de Grenelle, une des plus belles de Paris, est située presqu'au carrefour de cette rue, et de celle du Bacq. Elle est décorée de sept statues, dont les trois principales grouppent ensemble, et représentent la ville de Paris, ayant la Seine d'un côté, sous une figure masculine, pour marquer que c'est un fleuve ; et la Marne de l'autre. Elles rendent hommage à cette ville, et lui apportent des productions et des richesses de toutes les saisons, ce qui est désigné par les statues des quatre saisons qui sont autour du grouppe dont on vient de parler. Ces sept figures sont du fameux Bouchardon.

N°. 91. *Vue extérieure du Palais de justice.*

L'incendie du 10 janvier 1776, ayant consumé toute la partie du Palais qui s'étendoit, depuis la galerie des prisonniers, jusqu'à la Ste.-Chapelle exclusivement, on résolut d'élever dans cette partie, un bâtiment dont la solidité annonçât l'importance. Les travaux de ce monument furent confiés au citoyen Desmaisons, et c'est sous la conduite de cet artiste, qu'ont été élevés tous les bâtimens qui forment aujourd'hui la cour du Mai. Sa façade d'ordre dorique, est décorée dans son milieu par un avant-corps de quatre colonnes. Sur l'entablement, règne une balustrade, derrière laquelle sont les combles, dont le milieu est interrompu par un acrotère et gradins en pierre, soutenant un dôme carré d'une belle proportion. Sur les socles de la balustrade de l'avant-corps, et à la plomb des colonnes, sont la *force* et l'*abondance* par *Berruer*, la *justice* et la *prudence* par le *Comte*.

Un perron de 17 pieds de haut, divisé en trois parties par deux palliers, conduit à cet avant-corps dont il occupe la façade. Sur les côtés, sont deux grandes arcades ornées de refends, dont l'une conduit à la salle de la ci-devant élection, et l'autre à la prison de la conciergerie.

N°. 92. *Vue de l'église St.-Barthelemy.*

Cette ci-devant paroisse, dont toute la nef et le portail menaçoient ruine depuis long-temps, a été abattue pour être reconstruite. Une partie de la nef et le portail étoient déjà réédifiés, lorsque les biens du clergé ayant été déclarés domaines nationaux, le terrein de cette église avec la partie des bâtimens déjà élevés, furent vendus et aussitôt abattus pour former d'autres édifices particuliers.

N°. 93. *Vue du tombeau de Girardon.*

Dans la ci-devant paroisse St.-Landry, étoit le tombeau que *François Girardon*, fameux sculpteur, y fit élever pour sa femme et pour lui, dont il donna lui-même le modèle, et qu'il fit exécuter par *Nourisson* et le *Lorrain*, deux de ses élèves. Ce monument est un sarcophage de marbre vert

d'Égypte, surmonté d'une croix auprès de laquelle est la figure de la Vierge pénétrée de douleur, et levant les yeux au ciel. L'on voit à ses pieds, le corps de son divin fils étendu sur le sacorphage. Deux anges sont près la tête du Christ. Deux autres voltigent en l'air, un cinquième est assis au bas de la croix qui est adossée au mur. Toutes ces figures de grandeur naturelle sont de demi-relief, sur un fonds de marbre de couleur.

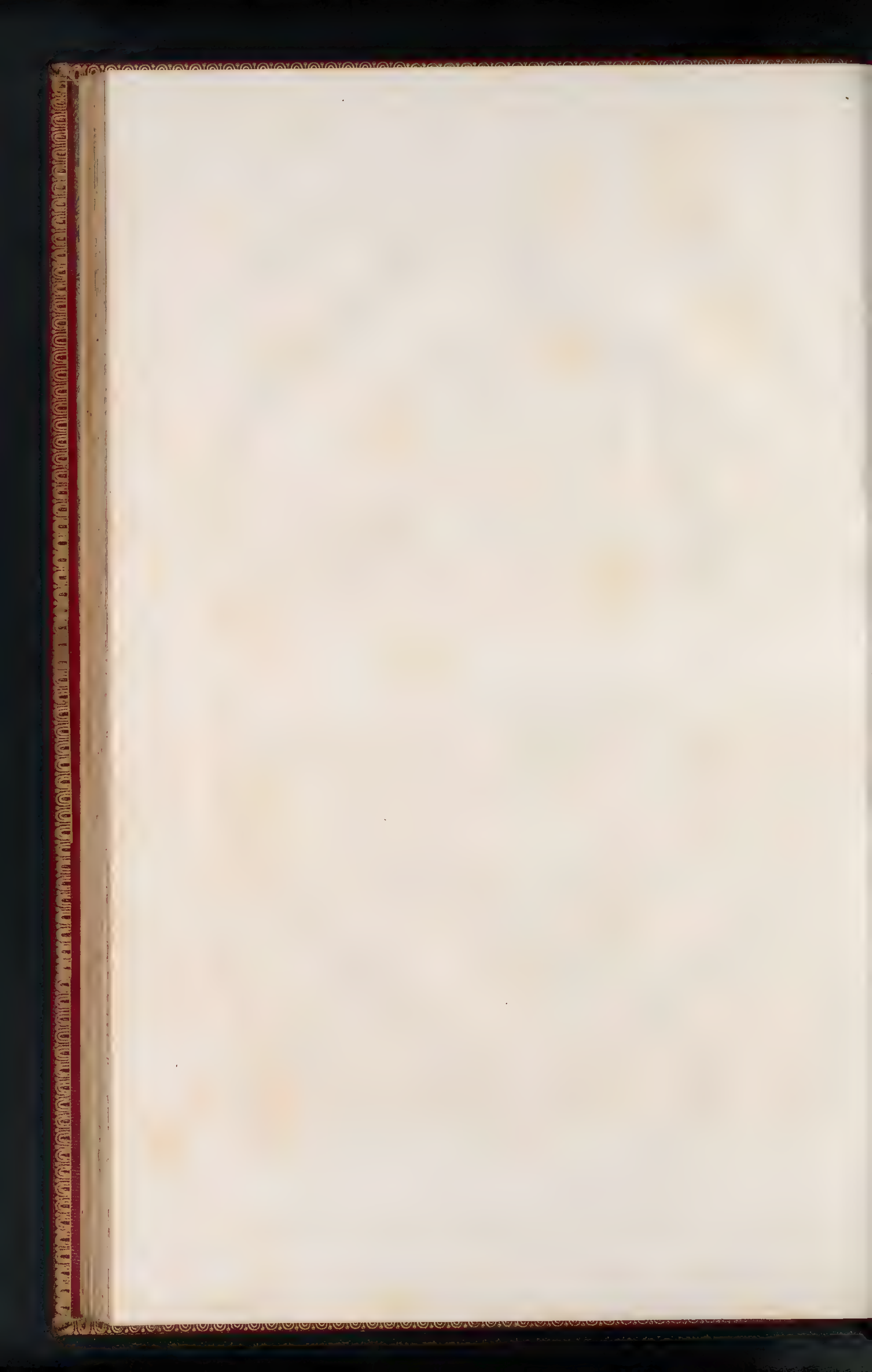
N°. 6. *Vue du Château de Sceaux.*

Ce château, qui a appartenu autrefois à M. Colbert, ministre et secrétaire d'état, passa depuis au duc du Maine, qui y a fait faire des augmentations et des embélissemens considérables. La galerie et les appartemens de ce Château, fixoient l'attention par la beauté des peintures. On distingue particulièrement le pavillon de l'Aurore, ainsi nommé, parce qu'effectivement, dès que l'aurore commence à paroître, on la remarque plus aisément de ce pavillon que d'aucun autre endroit, et aussi parce que cette déesse est peinte de la main du fameux Lebrun. Ce pavillon a douze ouvertures, en comptant celle de la porte. Le salon est élevé, on y monte par deux escaliers opposés l'un à l'autre: dans l'intérieur sont deux enfoncemens qui se regardent et renferment trois croisées. Environs de Paris.

N°. 7. *Vue de la Cascade du parc de Sceaux.*

Le parc de Sceaux ne le cédoit en rien à la magnificence du château. Les statues de marbre qui l'ornoient de tous côtés, la belle cascade, les eaux des bosquets, le canal, les parterres remplis des plus belles fleurs et des plus odoriférantes, l'orangerie, le labyrinthe, tout annonçoit qu'on n'avoit rien épargné pour rendre ce séjour délicieux. Les sculptures sont du célèbre Girardon. Ce parc étoit autrefois très-fréquenté dans le cours de l'été par les habitans de Paris, dont le concours a diminué depuis les dégradations que cet endroit a éprouvées. Environs de Paris.











VUE EXTÉRIEURE DE L'HÔTEL DES MONNOIES.

*Départ. de la Seine, N°* [illegible]



VUE INTÉRIEURE DE L'HÔTEL DES MONNOIES.

*Départ. de la Seine, N° 8.*







VUE DE L'HÔTEL DE SALMS.

Départ. de la Seine, N.° 89



VUE DE LA FONTAINE DE GRENELLE.

Départ. de la Seine, N.° 90.





VUE EXTÉRIEURE DU PALAIS DE JUSTICE.

*Départ. de la Seine, N.° 91*



VUE DE L'ÉGLISE S.T BARTHELEMY.

*Départ. de la Seine, N.° 92.*





VUE DU TOMBEAU DE GIRARDON.

*Départ. de la Seine. N° 93*





VUE DU CHATEAU DE SCEAUX.

*Départ. de la Seine*
*Des Environs de Paris*



VUE DE LA CASCADE DU PARC DE SCEAUX.

*Départ. de la Seine.*
*Des Environs de Paris*



# VOYAGE PITTORESQUE DE LA FRANCE.

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

N°. 94. *Vue générale du ci-devant Palais-Royal.*

Le ci-devant Palais-Royal a été bâti sur les ruines des hôtels de Mercœur et de Rambouillet. Les fondemens furent commencés en 1629, sous les ordres de *Lemercier*, architecte du cardinal de Richelieu. Cet édifice porta d'abord le nom de son propriétaire, et ensuite celui de Palais-Cardinal. *Richelieu* l'ayant légué au Roi par son testament fait à Narbonne, en 1642, la reine Anne d'Autriche quitta le Louvre, le 7 octobre 1643, pour venir s'y établir avec ses enfans. Pour lors, on donna à ce Palais le nom de Palais-Royal, qu'il a toujours retenu jusqu'au moment où on lui a donné celui d'*Égalité*. Louis XIV, après en avoir accordé la jouissance à *Monsieur*, son frère, l'a donné à M. le duc d'Orléans, son petit-fils, en faveur de son mariage avec Marie-de-Bourbon, légitimée de France.

L'ordre dorique règne dans toute l'étendue de la façade extérieure de ce Palais, sur la rue St.-Honoré, et forme terrasse au-devant de la cour, dans laquelle on entre par trois portes d'une belle menuiserie, enrichies de bronze et d'ornemens qui font honneur au génie du C. Cauvet, sculpteur. L'avant-corps du fonds de la première cour, est percé de trois arcades, dont les dessous forment vestibules décorés de colonnes, qui conduisent au principal escalier construit sur un plan ovale, d'après les dessins du C. Contant, architecte, qui a été chargé de la décoration de la seconde cour, et des distributions et embélissemens extérieurs.

N°. 95. *Vue intérieure du ci-devant Palais-Royal.*

Le premier étage extérieur de l'avant-corps de la seconde cour, sur le jardin, est décoré de huit colonnes ioniques cannelées, posées sur un soubassement. Quatre statues du C. *Pajou* sont placées à la plomb, et au-devant de l'attique qui surmonte ces colonnes. Ces statues représentent le dieu *Mars*, la *Prudence*, la *Libéralité* et *Appollon*. Les nouveaux plans du C. *Louis*, architecte, dont l'ensemble magnifique embrasse uniformément les bâtimens qui environnent le jardin, ont fait éprouver des changemens à la décoration de ce Palais. Ces nouveaux bâtimens sont de forme rectangulaire, et leur développement est d'environ trois cent-cinquante toises. Trois côtés servent à loger des particuliers, et le quatrième étoit destiné à servir d'augmentation à l'ancien Palais; les trois premiers côtés sont décorés d'un ordre composé en pilastres cannelées, qui, depuis le sol jusqu'au-dessus de l'entablement, s'élève à quarante-deux pieds. Une balustrade, ornée de vases, règne tout autour en cachant une partie de la mansarde; et elle termine avec grâce l'ordre qui la supporte. Le rez-de-chaussée de ces trois corps de bâtimens, décoré en pilastres, est occupé par des boutiques, où l'on trouve des objets de luxe et d'agrément, et par une galerie couverte, percée autour du jardin par cent-quatre-vingts arcades, à chacune desquelles il y avoit ci-devant un reverbère.

N°. 96. *Vue intérieure du Cirque, au jardin du ci-devant Palais-Royal.*

Ce jardin a cent dix-sept toises de longueur, sur cinquante de largeur. Une esplanade de vingt-deux toises de large, sur trente-neuf de long, occupée par un superbe miroir de gazon en boulingrin, et entouré de treillage, devoit laisser à découvert la principale façade du Palais. C'est à cet endroit que l'on a construit le Cirque, dont nous donnons ici la vue. Deux allées de maronniers de trente pieds de large chacun, règnent sur les côtés de cette esplanade, et se prolongent dans toute la longueur du jardin. Au pied de chacun des arbres qui bordent cette esplanade, devoient être placées les statues des grands hommes qui ont illustré la France. Le surplus du jardin est un quinconce de tilleuls, avec salle au milieu, dans laquelle est un bassin rond, bordé de marbre blanc, flanqué de quatre pavillons ovales, décorés de treillage et occupés par des boutiques. On a construit depuis peu sur ce bassin, un corps-de-garde pour la police de ce jardin.

N°. 97. et 98. *Vue extérieure et intérieure du Théâtre de la République, nommé ci-devant Spectacle-des-Variétés.*

Ce spectacle, attaché autrefois au service des foires, a été transporté au ci-devant Palais-Royal, en 1784, pour y être fixé à demeure. Sa salle construite auprès des promenoirs, ajoute encore à l'agrément de ce lieu. Ce spectacle est ouvert tous les jours pour la commodité du public. Depuis long-temps on desiroit qu'il y eût un théâtre mixte, qui aidât au développement des talens, et les mît en état de paroître avec plus d'avantages sur la scène nationale. Aussi les directeurs chargés de cette entreprise, s'occupent-ils de rendre ce spectacle de plus en plus intéressant. Sa nouvelle construction les met à même de varier le répertoire, et de donner au public des pièces qu'ils n'avoient pu jusqu'alors représenter.

N°. 99. *Vue de la ci-devant Bastille.*

Le château de la Bastille fut bâti sous le règne de Charles V, et Hugues Aubriot, prévôt de Paris, en posa la première pierre, le 22 avril de la même année. Cette forteresse antique étoit composée de huit grosses tours rondes, jointes l'une à l'autre par des massifs qui avoient les mêmes dimensions; les fortifications qu'on y voyoit, avoient été commencées en 1553, et achevées en 1559. Elles consistoient en une courtine flanquée de bastions et bordée de larges fossés, à fonds de cuve. Elles furent construites aux dépens des propriétaires des maisons de Paris, qui furent imposés à raison de leurs facultés, pour préserver alors cette ville des incursions des Anglais, et garantir de leurs déprédations l'hôtel St.-Pol, résidence des rois qui régnoient alors, dont l'autorité et la puissance étoient fort médiocres en ce temps-là. La forteresse de la Bastille a toujours été la prison des criminels d'état, et l'administration en étoit confiée à un gouverneur qui avoit son état-major, et une compagnie d'invalides, pour le service de l'intérieur et des portes.

Depuis long-temps, les Parisiens ne voyoient qu'avec peine, et même une espèce d'indignation, cette forteresse. La révolution survenue en juillet 1789, leur fournit l'occasion de renverser ce monument odieux, où tant de victimes innocentes avoient péri injustement. La vue que nous en donnons ici, a été dessinée au moment du siège et de la prise de ce château, où *Delaunai*, qui en étoit gouverneur, après avoir fait tirer sur le peuple, fût fait lui-même prisonnier, et amené ensuite à la Maison-Commune, où la vengeance populaire lui fit expier ses forfaits.





VUE GÉNÉRALE DU CI-DEVANT PALAIS ROYAL.

Départ de la Seine N° 94







VUE INTÉRIEURE DU CI-DEVANT PALAIS ROYAL.

Départ. de la Seine, N.º 95



VUE INTERIEURE DU CIRQUE,
*au Jardin du ci-devant Palais Royal.*

Départ. de la Seine, N.º 96

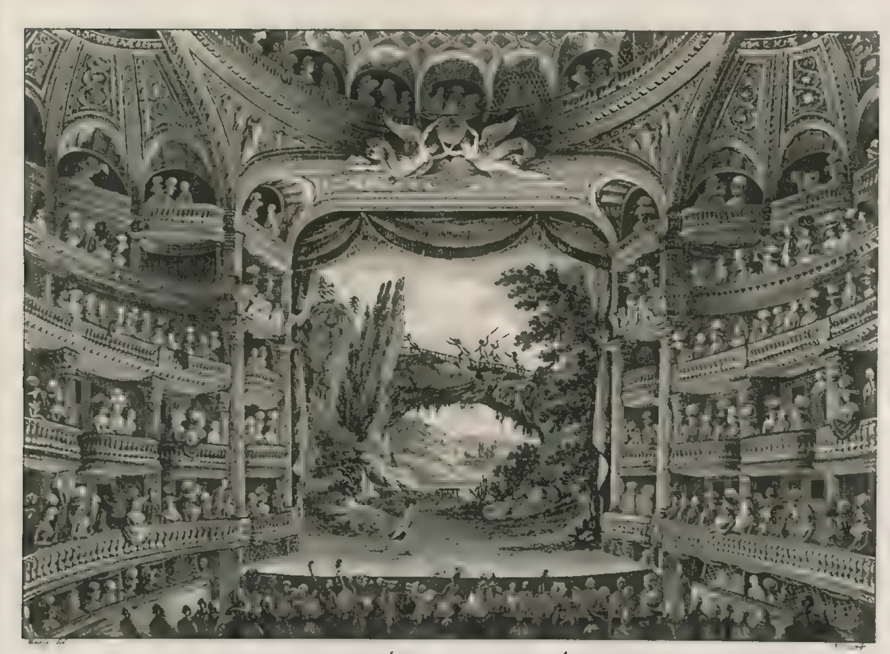






I.$^{re}$ VUE DU THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE.

*Départ. de la Seine, N.° 97*



II.$^{me}$ VUE DU THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE.

*Départ. de la Seine, N.° 98*





VUE DE LA CI-DEVANT BASTILLE



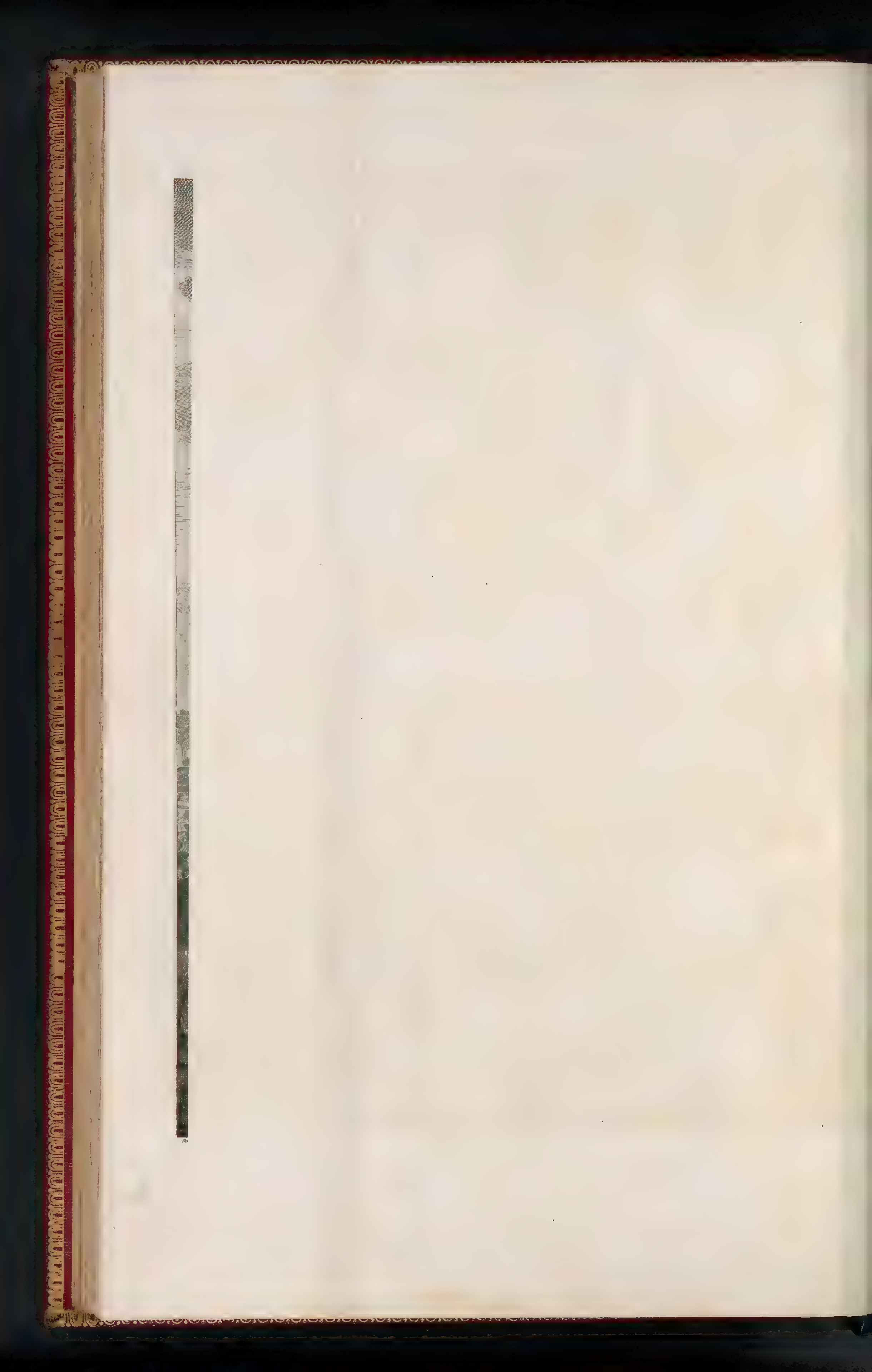






VUE DE LA PLAINE DES SABLONS,

*ou se faisoit ci-devant la revue des Gardes Françoises et des Gardes Suisses.*



# ELENCHUS

OU

## TABLE DE TOUTES LES PIÈCES ET PARTIES

*Contenues dans les douze volumes du* Voyage Pittoresque de la France, *avec le prix de souscription.*

---

### TOME PREMIER.

1°. Le faux-titre du gouvernement de Bourgogne.
2°. Le grand-titre *idem*, daté de 1781.
3°. L'épître dédicatoire.
4°. La préface en vingt pages.
5°. Le texte qui commence par l'introduction sur l'ancienne géographie de la Bourgogne, etc. en 216 pages.

*liv.* 9

### TOME II.

1°. Le faux-titre de la seconde partie du gouvernement de Bourgogne.
2°. Le grand-titre *idem*, daté de 1784.
3°. Le texte commençant par l'idée générale du gouvernement de Bourgogne, etc. pages 217 à 532.
4°. La table des articles qui concernent le gouvernement de Bourgogne, cotée pages 533 à 635.

18

### TOME III.

*OU PREMIER DU DAUPHINÉ.*

1°. Le faux-titre.
2°. Le grand-titre.
3°. Discours sur l'histoire des princes dauphins, leur éducation, etc. sur la description des pays de leur ancien appanage, etc. par Beguillet, en 24 pages.
4°. Abrégé de l'histoire du Dauphiné et des princes dauphins, par le même, en 102 pages.
5°. Minéralogie du Dauphiné par Guettard, en 248 pages.
6°. L'explication des planches cotée pages 249 à 255.
Et enfin, les planches numérotées 1 à 20, représentant différens objets sur l'histoire naturelle du Dauphiné.

39

### TOME IV.

*OU DEUXIÈME DU DAUPHINÉ.*

1°. Le faux-titre du gouvernement du Dauphiné, seconde partie.
2°. Le grand-titre *idem*, daté de 1784.
3°. Le texte commençant par l'idée du gouvernement, etc. en 236 pages.
4°. Table des articles concernant le gouvernement du Dauphiné, cotée pages 237 à 240.

21

---

87.

liv.

## TOME V. D. P.... 87

1°. Le faux-titre.
2°. Le frontispice imprimé.
3°. Les livraisons 36, 37 et 38, contenant la description du Roussillon avec la table des matières en 57 pages, et les estampes nos. 1 à 30.
4°. La livraison 45 contenant la description du ci-devant comté de Foix, avec la table des matières en 57 pages, plus la carte et les estampes nos. 1 à 5.

84

## TOME VI.

1°. Le faux-titre.
2°. Le grand-titre pour l'introduction au Voyage Pittoresque de la France, en date de 1787.
3°. L'introduction à cet ouvrage, pages 1 à 25.
4°. Le grand-titre pour la description du Valois et ci-devant comté de Senlis, daté de 1789.
5°. Le discours préliminaire de l'Isle de France, pages 1 à 4.
6°. La description du Valois et ci-devant comté de Senlis, pages 1 à 173.
7°. La table des matières en 2 pages.
8°. La livraison 41 d'estampes, contenant les vues de Chantilly, nos. 1 à 9.
9°. La 44 *idem*, contenant les vues de Compiégne, nos. 1 à 12.
10°. Les livraisons 46, 47, 49, 50, 51, 52 (*bis*), contenant la carte du Valois et ci-devant comté de Senlis, et les estampes, nos. 1 à 41.
11°. *Nota*. Les souscripteurs sont prévenus que le no. 13 *bis*, qui se trouve dans l'avis au relieur pour le placement des estampes, est une faute d'impression, et n'a jamais existé.

117

## TOME VII.

*OU PREMIER RECUEIL D'ESTAMPES.*

1°. Le faux-titre.
2°. Le titre gravé.
3°. Le prospectus.
4°. Les livraisons d'estampes 11. 12, 13, 18, 24, du Dauphiné, avec le texte provisionnel nos. 1 à 43.
5°. *idem*. 4, 9, 10, 17 et 23; isle de France *idem*, nos. 1 à 8, et 15 à 45.
6°. *idem*. 6, vues de Paris, nos. 9 à 14, *idem*.
7.° *idem*. 2 et 22, tableaux, nos. 1 à 15, *idem*.

150

## TOME VIII.

*OU DEUXIÈME RECUEIL D'ESTAMPES.*

1°. Le faux-titre.
2°. Le grand-titre daté de 1784.
3°. La livraison 7 d'estampes, Franche-Comté, avec le texte provisionnel; nos. 1 à 6.
4°. Les livraisons 1, 3, 5, 8, 14, 15, 16, 19 et 20. Bourgogne, *idem*, nos. 1 à 68.
5°. Livraison 21, Languedoc, nos. 69 à 76, *idem*.
6°. *idem* 25. Vivarais, nos. 1 à 6. Bordelais, 1 à 3, *idem*.

132

## TOME IX.

*OU TROISIÈME RECUEIL D'ESTAMPES.*

1°. Le faux-titre.
2°. Le grand-titre daté de 1786.
3°. Livraison 35, histoire de Paris sous les Gaulois, pages 1 à 64.
4°. ——— 27. Monumens de Paris, nos 46 à 56.

570

liv.

5°. Livraisons 34. Isle de France, nos. 57 et 58. D. P... 570

6°. ——— Le groupe tiré du dessin de la revue du roi.
7°. ——— 29. Champagne, nos. 1 à 12.
8°. ——— 33. Normandie, n°. 1.
9°. ——— 28. Lyonnais, nos. 1 à 12. } 122
10°. ——— 30 et 31. Franche-Comté, nos. 7 à 28.
11°. ——— 32. Pays de Gex, nos. 1 et 2.
12°. ——— 26. Isle de Corse, nos. 1 à 9.

## TOME X.

### OU QUATIÈME RECUEIL D'ESTAMPES.

1°. Le faux-titre.
2°. Le frontispice gravé pour le département de l'Oise.
3°. Les livraisons 58 et 59. Noyonnais, nos. 1 à 17.
4°. ——— 57. Laonnois, nos. 1 à 11.
5°. ——— 53, 54, 55. Soissonnais, avec l'explication des planches, nos. 1 à 34.
6°. ——— 43. Picardie, nos. 1 à 11 avec leur explication. } 17
7°. ——— 39. Normandie, nos. 2 à 9, *idem.*
8°. ——— 40, 42, 48. Monumens de Paris et des environs, nos. 59 à 88, *idem.*
9°. ——— 56. Paris, nos. 82 à 86. St.-Cloud, nos. 1 à 5, *idem.*
10°. ——— 60. Velai, nos. 1 à 11, *idem.*

## TOME XI.

### OU CINQUIÈME RECUEIL D'ESTAMPES.

Ce volume contient 67 estampes dessinées par Tavernier, Meunier et Pâris.

1°. Le faux-titre.
2°. Le frontispice gravé pour le département de l'Aisne, dont la vignette représente la vue de Coucy-le-Château.
3°. La livraison 61. Laonnois, nos. 12 à 22 du même département. } 113
4°. ——— 62, 63, 66. Beauvoisis, nos. 19 à 42 du département de l'Oise.
5°. ——— 64, 65 et 68. Vermandois, nos. 23 à 54 du département de l'Aisne.
6°. ——— 67, nos. 12 à 18 du département de la Haute-Loire.

## TOME XII.

### OU SIXIÈME RECUEIL D'ESTAMPES.

1°. Le faux-titre.
2°. Le frontispice gravé pour le département des Bouches-du-Rhône.
3°. La livraison 69. Aix, etc. nos. 1 à 10 du même département, avec leur explication.
4°. ——— 70. *idem.* nos. 11 à 21. *idem.*
5°. ——— 71. Arles et Marseille. *idem*, nos. 22 à 28, *idem.*
6°. ——— 72. *idem.* Troubadours et carte du canal de Provence, nos 29 à 39, *idem.*
7°. ——— 73. département du Gard, nos. 5 et 6; du Var, n°. 1; des Hautes-Pyrénées, n°. 1, *idem.*
8°. ——— 74. département de la Gironde, n°. 4, *idem.* } 162

Cette livraison contient la vue d'un Monument projetté pour l'embélissement de la ville de Bordeaux, estampe à l'eau-forte, de trente pouces de largeur, sur treize et demi de hauteur, d'après les dessins du citoyen Louis, architecte.

9°. ——— 75. département de l'Isère, Viennois, nos. 21 *ter* et *quater*, 44 à 55, *idem.*
10°. ——— 76. département de la Seine, Paris, nos. 87 à 93, environs de Paris, 6 et 7 *idem.*
11°. ——— 77. *idem*, nos. 94 à 99, *idem.*
12°. ——— 78. *idem.* environs de Paris, n°. 8, *idem.*

Cette livraison contient la vue de la plaine des Sablons, où se faisoit ci-devant la revue des Gardes Françaises et Suisses, estampe de vingt-sept pouces de largeur, sur treize pouces dix lignes de hauteur, dessinée par Moreau jeune, et gravée par Malbeste, Liénard et Née. 1138

